



SOMMAIRE

Page

Point 67 de l'ordre du jour:	
Question examinée par l'Assemblée générale à sa deuxième session extraordinaire d'urgence, du 4 au 10 novembre 1956 (suite).....	643

Président: le prince WAN WAITHAYAKON
(Thaïlande).

POINT 67 DE L'ORDRE DU JOUR

Question examinée par l'Assemblée générale à sa deuxième session extraordinaire d'urgence, du 4 au 10 novembre 1956 (suite)

1. M. NUÑEZ PORTUONDO (Cuba) [traduit de l'espagnol]: La délégation cubaine votera en faveur du projet de résolution [A/3436 et Add.1] présenté par 17 puissances au sujet du problème qui nous occupe.

2. Avant d'examiner le fond de la question, je voudrais expliquer à l'Assemblée générale pourquoi la délégation cubaine n'est pas cosignataire de ce projet de résolution comme elle l'a été de tous les projets antérieurs. Ce n'est un secret pour personne que la délégation cubaine a joué un rôle des plus actifs dans les décisions relatives aux événements tragiques de Hongrie. Elle a présenté des projets de résolution — une fois seule et quatre fois en commun avec d'autres délégations — et il pourrait sembler étrange à l'opinion publique internationale que nous n'ayons pas souscrit au projet de résolution dont nous sommes saisis maintenant. La raison en est que le projet contient certains éléments qui ne nous satisfont pas pleinement.

3. Tout d'abord, il nous semble qu'il reprend, en les affaiblissant, les projets de résolution qui ont été présentés précédemment et qu'il n'apporte donc rien de nouveau.

4. En outre, nous constatons que ce texte ne fait aucune mention du problème des déportations que la délégation cubaine considère comme extrêmement grave. Personne ne peut nier ou mettre en doute que des citoyens hongrois aient été déportés vers des lieux lointains situés en Union soviétique. Il y a une semaine à peine, un haut fonctionnaire du Ministère des affaires étrangères du gouvernement fantoche de Budapest a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que ces déportations avaient effectivement lieu et que des négociations étaient en cours pour le retour des déportés. Avant-hier, les journaux ont publié un article dans lequel un capitaine de l'armée soviétique qui a déserté et s'est réfugié en Autriche déclarait qu'il avait assisté et pris part à la déportation de milliers de citoyens hongrois à destination de la Sibirie.

5. Devant ces faits reconnus par toute l'opinion publique internationale, nous estimons, comme il est naturel, qu'il faut insister à nouveau sur le problème des déportations qui constitue l'un des principaux chefs

d'accusation contre l'Union soviétique et le régime fantoche de Budapest.

6. En troisième lieu, la délégation cubaine estime qu'il s'est créé une situation d'une gravité extraordinaire et sans précédent dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies. Nous avons, à maintes reprises, constaté, au cours des 10 dernières années, que l'Union soviétique ne respectait pas les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, mais elle avait toujours eu recours à des prétextes plus ou moins acceptables. Elle n'avait jamais déclaré, comme elle ne cesse de le répéter en ce moment, qu'elle refusait catégoriquement de retirer ses troupes de Hongrie, de rapatrier les déportés hongrois et de tenir compte des résolutions de l'Assemblée générale.

7. A notre avis, il s'agit donc là d'un des défis les plus extraordinaires dont notre organisation ait été l'objet et également d'un défi à l'opinion publique internationale qui a été et reste le témoin horrifié des crimes que les forces armées du gouvernement de Moscou continuent de commettre sur le territoire hongrois. En conséquence, nous avons estimé que le projet de résolution devait, à tout le moins, contenir un avertissement au Gouvernement de l'Union soviétique lui rappelant que, s'il persistait dans ses actes contraires à la Charte et, qui plus est, contraires à la civilisation, il s'exposerait aux sanctions prévues par les Articles 5 et 6 de la Charte des Nations Unies.

8. Il importe peu, à notre avis, que, selon la procédure, l'appartienne au Conseil de sécurité de formuler tout d'abord une recommandation. On peut discuter sur la question de savoir si l'Assemblée générale peut décider de suspendre ou d'expulser de son sein l'Union soviétique; mais on ne saurait nier que nous ayons parfaitement le droit d'avertir l'Union soviétique qu'elle s'expose à la suspension et même à l'expulsion prévue par notre charte à l'encontre de ceux qui ne respectent pas les résolutions de l'Assemblée générale. Nous estimons qu'il importe d'agir ainsi afin que l'Union soviétique se rende parfaitement compte de notre état d'esprit, reflet de l'opinion publique du monde libre tout entier qui, comme je l'ai dit, ne saurait accepter de voir durer l'état de choses actuel.

9. Enfin, la délégation cubaine estime que le projet de résolution devrait prévoir la suspension, au moins temporaire, de ceux qui prétendent représenter ici la Hongrie et qui, en fait, ne représentent que les bourreaux du peuple hongrois, de ceux qui viennent ici applaudir aux crimes commis par l'Union soviétique sur le territoire hongrois et déclarent avec une profonde satisfaction qu'il ne se passe rien en Hongrie.

10. Est-ce à dire que cela ne signifie rien pour ceux qui prétendent représenter le peuple hongrois, que 65.000 de leurs compatriotes aient été assassinés, que 110.000 autres soient en exil, que 200.000 aient été blessés et réduits à la misère et que 40.000 à 50.000 aient été déportés? Naturellement, si nous comparons ces chiffres avec ceux de la Chine communiste où l'on

a supprimé 20 millions de citoyens, on peut soutenir qu'en proportion il ne s'est rien passé en Hongrie; mais pour les nations civilisées, ce qui se passe en Hongrie est d'une extrême gravité et justifie notre protestation, et ceux qui prétendent représenter ici le peuple hongrois devraient au moins garder le silence.

11. La délégation cubaine estime que dans ce projet de résolution l'Assemblée devrait, tout au moins, refuser de reconnaître les pouvoirs de ces individus et les expulser, pour montrer qu'elle réprovoque les actes commis par le gouvernement ou le régime qu'ils prétendent représenter. La majorité des auteurs du projet de résolution ayant jugé que le moment n'était pas venu de soumettre ces questions à l'examen de l'Assemblée, la délégation cubaine s'est bornée à déclarer qu'elle voterait en faveur de ce projet de résolution, mais qu'elle ne pourrait se joindre à eux. Pour que nul ne puisse penser que ma délégation cherche à empêcher l'adoption de ce projet de résolution, elle ne présentera pas d'amendement et votera en faveur du texte original qui nous a été présenté.

12. Il est bien entendu que si la situation ne change pas, si l'Union soviétique ne retire pas, à bref délai, ses troupes de Hongrie et ne renvoie pas les déportés dans leur pays, si l'on n'établit pas un régime de liberté en Hongrie, la délégation cubaine présentera dans quelques jours, seule ou avec d'autres, un projet de résolution dont je viens d'exposer les grandes lignes.

13. Nous estimons que la question hongroise ne doit sous aucun prétexte, disparaître de notre ordre du jour tant qu'elle ne sera pas résolue. La délégation cubaine entend s'opposer à toute manœuvre qui tendrait à empêcher les membres de l'Assemblée de prendre pleinement connaissance du problème, sous tous ses aspects. Nous nous opposerons donc à tout projet de résolution qui aurait pour résultat direct ou indirect — que les intentions de ses auteurs soient bonnes ou non, et nous les tiendrons toujours pour bonnes — de diviser l'opinion publique internationale et de détourner son attention et l'attention de l'Assemblée de ce problème qui se trouve placé au centre même de nos débats.

14. De même, nous nous opposerons à tout amendement que l'on pourrait nous présenter aujourd'hui en vue de modifier le projet de résolution dont nous sommes actuellement saisis. Et, je le répète, nous nous opposerons également, à l'avenir, à tout projet qui tendrait à confier à des comités spéciaux ce problème qui doit absolument être examiné par l'Assemblée générale tout entière.

15. Il faut le répéter sans relâche. Ce matin, par exemple, le représentant de la Roumanie se demandait à quoi ont servi les discussions que l'Organisation a consacrées à la question hongroise. Je lui répondrai qu'elles ont permis au monde entier, à tous les peuples horrifiés de se dresser pour protester contre l'action de l'Union soviétique en Hongrie; elles ont permis d'arracher à l'Union soviétique son travesti pacifiste, de démasquer ceux qui venaient ici annoncer l'avènement d'une ère nouvelle dans la politique soviétique; elles ont servi à prouver que la situation reste la même que du temps de Staline; que rien, absolument rien n'a changé, et qu'ils ne font des sourires qu'à ceux qui se soumettent. Mais ceux qui essaient d'une façon quelconque d'exercer leurs droits, ceux-là ils les assassinent avec autant de sang-froid que le faisait Staline, comme l'a avoué M. Khrouchtchev dans le fameux discours qu'il a prononcé devant le dernier congrès du parti à Moscou.

16. Les discussions que nous avons eues ici ont également servi à prouver que leurs mensonges et leurs ruses

ne connaissent plus de limite, ce qui trahit un manque total de respect envers tous ceux qui siègent ici, qui sont tous, pour le moins, assez intelligents et assez cultivés pour qu'il leur soit impossible d'accepter certaines déclarations qu'ils ne devraient adresser qu'aux ignorants, qui seuls peuvent faire un bon accueil à la propagande communiste de l'Union soviétique.

17. Alors que la révolution n'a pas même duré quatre jours, que le gouvernement ne s'est pas maintenu trois jours au pouvoir, au milieu du sang, de la fusillade, de la tuerie, le représentant de la Roumanie a dit dans son intervention que les grands propriétaires avaient profité de la situation pour récupérer leurs terres qui avaient été distribuées aux paysans. Peut-on rien imaginer de plus ridicule? Comment ces grands propriétaires, même s'ils en avaient eu l'intention, auraient-ils eu le temps de récupérer des terres déjà distribuées, alors qu'en fait le gouvernement n'a jamais pu fonctionner? C'est là un exemple, pris au hasard, de l'absurdité des arguments avancés par les représentants communistes à l'Organisation des Nations Unies.

18. Nous devons nous rendre compte que le prestige de l'Organisation des Nations Unies est en jeu. Le jour où les peuples auront acquis la conviction qu'il y a au sein des Nations Unies un Etat qui, si puissant qu'il soit, n'est pas obligé de respecter les résolutions de l'Assemblée générale, ce jour-là l'Organisation des Nations Unies aura pratiquement cessé d'exister. Le jour où les peuples verront que l'Union soviétique se moque de toutes nos résolutions, sans que les autres Membres de l'Organisation protestent, ce jour-là, notre organisation sera, en fait, dissoute.

19. C'est pourquoi nous devons continuer à discuter de ce problème, tant que la situation actuelle existera. Car les peuples pourront arriver à la conclusion qu'il nous est impossible, pour le moment, d'obliger l'Union soviétique, par la force militaire, à mettre en œuvre nos résolutions; mais ils pourront également se convaincre que l'immense majorité des hommes condamnent le Gouvernement de l'Union soviétique et ne cessent de l'accuser d'avoir violé tous les préceptes de la Charte des Nations Unies, la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, les dispositions des traités de paix et les principes de la civilisation sur lesquels la société moderne est fondée.

20. C'est pourquoi je suis convaincu que, dans la lutte en apparence inégale qui oppose la toute-puissante Union soviétique aux petites nations, ce sont ces dernières qui finalement auront le dessus, parce qu'elles ont pour elles la raison et la justice, parce qu'elles ne disent rien que la vérité et parce qu'elles demandent qu'on rende justice au malheureux peuple de Hongrie, qu'on le respecte, qu'on lui permette de poursuivre ses activités dans des conditions normales et de choisir la forme de gouvernement qu'il désire.

21. J'espère que l'Assemblée se rend compte que mes paroles s'appuient sur des réalités. Il ne s'agit pas d'un acte de propagande contre l'Union soviétique: il s'agit de faits que personne ne peut discuter. Les 100.000 réfugiés qui sont arrivés à Vienne sont-ils des fascistes? Les 65.000 Hongrois qui sont morts étaient-ils des fascistes? Les 40.000 personnes qui ont été déportées en Sibérie sont-elles des fascistes? Comment pourrait-il en être ainsi puisque, d'après le recensement qui vient d'être effectué à Vienne, un tiers au moins des réfugiés sont âgés de moins de 22 ans? Comment ces jeunes pourraient-ils être fascistes puisque, à l'époque où ils sont nés, le fascisme avait pour ainsi dire disparu? Qui leur a appris à être fascistes en Hongrie? Quel échec

extraordinaire a subi le régime communiste si, comme l'ont déclaré le soi-disant représentant de la Hongrie et les représentants des autres Etats satellites, toute la jeunesse est devenue fasciste! Tout cela donne à penser; tout cela est, à mon avis, parfaitement incroyable. Ce sont là des thèses absolument ridicules que nous ne pouvons accepter.

22. Il s'agit en réalité d'une révolte de la jeunesse, d'une révolte de la classe ouvrière et de la classe paysanne contre un mode de vie impossible. Elles ont préféré affronter 20 divisions de l'Union soviétique et 5.000 chars, plutôt que de vivre dans la misère et l'ignominie, comme elles l'avaient fait jusqu'alors. Telle est la réalité des faits que nous ne pouvons méconnaître et que nous ne devons pas oublier.

23. Nous devons donc agir. Si cette situation se prolonge, il arrivera un moment où le peuple hongrois sera totalement anéanti. On a déjà décimé une fraction considérable des peuples des Etats baltes par l'acte de génocide le plus abominable que l'histoire ait enregistré. Maintenant, on essaie d'agir de même en Hongrie. Mais, lorsque ces événements se sont produits dans les Etats baltes, il n'existait pas de forum mondial comme l'Organisation des Nations Unies, d'où nous pouvions faire entendre nos protestations. Aujourd'hui, nous devons épargner au peuple hongrois le sort des Lithuaniens, des Lettons et des Estoniens. Nous devons le lui épargner par tous les moyens, car nos peuples l'exigent; nous le devons, car c'est seulement ainsi que nous accomplirons notre devoir.

24. Je sais bien qu'après mon intervention nous entendrons de nouveau les mêmes déclarations des représentants des pays satellites qui nous accuseront de ne pas dire la vérité. Mais il y a les morts, les exilés, les déportés qui parlent pour nous. On viendra nous qualifier de réactionnaires, car le terme est très en faveur auprès des communistes qui l'appliquent à tous ceux qui ne sont pas communistes. Nous serons qualifiés de nazis par ceux qui sablaient journellement le champagne avec Hitler, Goebbels et Goering, lors de la signature du pacte Ribbentrop-Molotov. Voilà ce qu'on viendra nous dire; mais la vérité est une et elle ne peut être détruite avec des insultes et des calomnies. La vérité, c'est que des crimes sans précédent sont commis sur le territoire hongrois et que l'humanité entière fait entendre sa protestation.

25. J'espère que nous saurons tous accomplir notre devoir et que nous voterons tous en faveur du projet de résolution qui est en discussion.

26. M. ALDUNATE (Chili) *[traduit de l'espagnol]*: Si, après avoir discuté pendant près de deux mois le tragique problème hongrois, nous continuons à écouter la voix des représentants de l'Union soviétique et de quelques pays satellites, nous risquons d'aboutir, en cette assemblée, à une situation analogue à celle qui est décrite dans la légende biblique de la tour de Babel. En effet, il y a ici des gens avec lesquels nous ne nous comprenons pas, avec lesquels il est impossible que nous nous comprenions. Ils parlent un langage étrange et se font une idée si curieuse de certaines obligations internationales que, si nous ne revenons pas à une juste conception des choses et si nous ne procédons pas à une mise au point exacte de la situation, nous risquons de rendre inopérant un instrument qui doit servir à préserver la paix et l'harmonie entre les peuples.

27. Il y a quelques jours, le représentant des autorités hongroises a présenté, *[607^{ème} séance]* devant cette assemblée des observations sur les événements de Hongrie et nous a fait une offre. Ses observations sur

les douloureux événements qui se déroulent en Hongrie sont journellement démenties par des informations d'où nous devons fatalement conclure que les persécutions, les déportations, les actes de répression, les assassinats continuent de s'abattre sur ce peuple martyr. Malgré la répression violente, les ouvriers continuent de se dresser héroïquement contre les forces étrangères d'invasion et unissent leurs efforts pour créer un grand mouvement qui puisse entraîner le retrait de ces forces étrangères du territoire hongrois.

28. Il est donc faux de dire que c'est le peuple qui a appelé à son aide les forces de répression de l'armée soviétique. C'est en vain que l'Union soviétique, avec ses mitrailleuses et ses chars, a exercé contre le peuple hongrois une action aussi impitoyable que contre ses propres rebelles; les groupes de travailleurs se reforment avec la rapidité de l'éclair pour faire entendre leurs protestations, dans un geste sans espoir, et pour proclamer leur soif de liberté. Le peuple hongrois ne peut se résigner à perdre sa souveraineté ni à subir les outrages de forces étrangères. Malgré la tragédie qui vient étouffer chaque explosion populaire, les Hongrois poursuivent la lutte. Le plus abominable des impérialismes s'est installé sur le sol hongrois et poursuit son action perfide et impitoyable.

29. Mais ce n'est pas tout. Le jour même où il faisait tant de déclarations qui ont été démenties par la suite, le représentant des autorités hongroises en tutelle a fait une offre. Il a dit que son gouvernement, du moins ce qu'il nomme ainsi, était prêt à recevoir à Budapest le Secrétaire général. Croyant à la sincérité de ces paroles, ce haut fonctionnaire a répondu à ce représentant *[608^{ème} séance]* qu'il pourrait se rendre à Budapest le 16 décembre.

30. Or, d'après ce qu'il nous dit dans sa note du 7 décembre *[A/3435]*, le Secrétaire général n'avait encore reçu aucune réponse à cette date. En outre, si nous en croyons les informations de presse qui paraissent émaner de source sûre, les autorités hongroises ne sont pas disposées pour le moment à recevoir le Secrétaire général. Quand donc le seront-elles? Lorsqu'elles auront étouffé dans le sang toute la résistance ou lorsqu'elles auront effacé avec toutes sortes de crimes les traces du massacre?

31. Le Secrétaire général n'a pas davantage reçu de réponse à la communication qu'il a adressée aux autorités hongroises, conformément à la résolution *[1130 (XI)]* adoptée le 4 décembre par l'Assemblée, pour qu'elles acceptent la présence d'observateurs en Hongrie.

32. Ainsi, les autorités qui gouvernent la Hongrie au nom d'un tiers font aussi peu de cas des résolutions de l'Assemblée que l'Union soviétique, qui se refuse ouvertement à tenir compte des résolutions demandant le retrait de ses troupes du territoire hongrois. Nos résolutions ne sont pas respectées, et même les promesses ne sont pas tenues. Que signifient alors les paroles que le représentant hongrois a prononcées d'un ton si émouvant le 4 décembre *[610^{ème} séance]*? S'agissait-il d'une manœuvre hypocrite et dilatoire?

33. A la 608^{ème} séance, au cours de laquelle nous avons adopté la résolution déjà mentionnée, nous avons entendu des voix conciliatrices très dignes d'être écoutées. Elles venaient de nations qui s'efforcent de garder une attitude sereine dans nos débats. Nous apprécions leurs bonnes intentions. Notre devoir est bien de faire œuvre constructive, de défendre avant tout la paix et de ne pas aggraver les problèmes. Mais il y a des situations qui imposent des limites aux bonnes intentions et aux tendances conciliatrices, des situations telles que

chacun se demande si tant de passivité aura pour effet de préserver la paix ou au contraire de préparer une catastrophe pour la civilisation.

34. D'autre part, l'Assemblée ne peut constater que l'on se moque d'elle, qu'elle se trouve en face de quelqu'un qui fait preuve de mauvaise foi, qu'on agit malhonnêtement, qu'on ne respecte pas ses résolutions, sans y voir une atteinte à son honneur, sans prendre une décision ferme dépourvue de complaisance ou de pusillanimité. Il est des gens pour qui ni les paroles ni les principes n'ont un sens naturel et évident. Pour eux, la noblesse devient de la trahison, la franchise de l'intrigue, la bonté de la faiblesse, la compréhension de la crainte, et la décence de l'ignominie.

35. Pouvons-nous continuer à traiter avec ces gens-là? Pouvons-nous continuer à les écouter, alors que nous savons que toutes leurs allégations et toutes leurs promesses sont fausses? Non, notre monde est entièrement différent du leur. Nous respectons les concepts et les normes qui ont permis aux hommes de se comprendre et les principes qui ont permis aux hommes de s'élever. Les autres, au contraire, ne veulent rien savoir de la liberté, de la douleur humaine, de la fraternité, des sentiments nobles, de la paix véritable. Pourquoi devrions-nous continuer à écouter un langage parfois doux, parfois menaçant, mais toujours venimeux, au moyen duquel ils s'efforcent de corrompre l'atmosphère, de créer la confusion et d'anéantir les efforts que l'on fait ici pour préserver la paix et pour donner à l'homme de meilleures conditions de vie dans une atmosphère de liberté, de justice et de dignité?

36. Nous croyons que le moment est venu de commencer à étudier sérieusement ce problème si nous ne voulons pas que tous nos travaux soient voués à la stérilité. L'Assemblée a été saisie d'un projet de résolution [A/3436 et Add.1] dans lequel nous répétons pour la troisième fois ce que nous avons demandé dans nos résolutions antérieures. Nous allons faire un dernier effort pour nous comprendre.

37. Certains estiment que les termes de ce projet de résolution ne sont pas assez fermes, étant donné le manque de respect, le mépris sans précédent dont ont fait preuve les autorités de la Hongrie et de l'Union soviétique. Nous croyons cependant que, s'il ne nous permet pas d'obtenir un résultat positif, la voie restera ouverte à une sanction, à une condamnation d'où il ressortira finalement que le Gouvernement de l'Union soviétique et son satellite hongrois se sont rendus coupables d'un crime contre l'humanité.

38. C'est pourquoi le Chili s'est joint à d'autres délégations pour présenter aujourd'hui ce projet de résolution à l'Assemblée; nous espérons que l'Assemblée l'accueillera comme un effort suprême, inspiré non par la faiblesse mais par la compréhension, en vue de sauvegarder la paix du monde.

39. M. SCHURMANN (Pays-Bas) [traduit de l'anglais]: Lorsque les délégations de la France, du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont, vers la fin du mois d'octobre, appelé l'attention du Conseil de sécurité [S/3690] sur l'ingérence de l'Union soviétique dans les affaires intérieures de la Hongrie, un grand nombre d'autres délégations, dont celle des Pays-Bas, ont appuyé cette mesure afin de défendre le droit de la nation hongroise à l'indépendance politique, l'un des droits fondamentaux énoncés au paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte.

40. Depuis, l'Assemblée générale n'a pas adopté moins de sept résolutions, où elle demandait et redemandait au Gouvernement de l'Union soviétique de renoncer

immédiatement à toute attaque armée contre la population hongroise et à toute forme d'intervention, en particulier à l'intervention armée, dans les affaires intérieures de la Hongrie, où elle affirmait et réaffirmait le droit du peuple hongrois d'avoir un gouvernement conforme à ses aspirations nationales et dévoué à son indépendance et à son bien-être, où elle demandait au Gouvernement de l'Union soviétique et aux autorités hongroises d'autoriser des observateurs désignés par le Secrétaire général à entrer en territoire hongrois, à y circuler librement et à communiquer au Secrétaire général leurs constatations, et où finalement elle priait instamment le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les autorités hongroises de suspendre immédiatement les mesures de déportation prises contre les citoyens hongrois et de renvoyer sans délai dans leurs foyers ceux qui ont été déportés du territoire.

41. Tous les appels, toutes les déclarations, toute notre insistance n'ont servi de rien, et le monde pourrait aussi bien se lamenter comme le prophète Isaïe: "Nous avons espéré de la droiture, et voici du sang versé de la justice, et voici des cris de détresse!" Les représentants soviétiques nous ont affirmé en forçant le sens des mots, de cette façon typique à laquelle ils nous ont habitués, que tout va bien en Hongrie et que ce qu'ils y font n'est pas notre affaire. Leurs déclarations ont été reprises à satiété par les représentants des pays qui font partie de leur bloc et même par la personne qui prétend parler ici au nom du peuple hongrois.

42. Il est temps maintenant que l'Assemblée dise sans ambiguïté ce qu'elle pense de l'attitude de l'Union soviétique en Hongrie. C'est pourquoi ma délégation s'est jointe aux auteurs du projet de résolution que nous discutons en ce moment et qui condamne l'Union soviétique pour avoir violé la Charte des Nations Unies. Certains diront peut-être que ce geste est tout aussi vain que les autres. Je ne suis pas de leur avis. Une condamnation solennellement prononcée par l'Organisation mondiale est une chose grave et dont les effets ne manqueraient pas de se faire sentir, même s'ils ne sont pas immédiatement perceptibles; après tout, même en Union soviétique et dans les pays qu'elle maintient sous sa domination, il existe une opinion publique, quelles que soient les méthodes cruelles que l'on emploie actuellement pour la réduire au silence.

43. Il y a quatre siècles, lorsque le peuple des Pays-Bas s'est soulevé contre la tyrannie étrangère, les insurgés n'étaient qu'une poignée, face à la plus puissante armée de l'époque. Leur cause semblait perdue, mais leur chef, le grand prince d'Orange, Guillaume le Taciturne, adopta cette devise sage et courageuse: "Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer." Le tyran fut vaincu et le peuple des Pays-Bas devint libre.

44. Puisse cette résolution servir, aussi peu que ce soit, à accélérer une évolution analogue en Hongrie!

45. M. Krishna MENON (Inde) [traduit de l'anglais]: Une fois de plus, le débat porte sur la question hongroise; notre discussion a aujourd'hui pour sujet un projet de résolution présenté par 17 pays sur l'initiative des Etats-Unis. Mon gouvernement m'a chargé non seulement de voter pour ou contre ou de m'abstenir sur les projets de résolution, mais encore et surtout de préciser très clairement notre position.

46. Nous estimons que l'heure est venue, et il y a peut-être longtemps que nous aurions dû nous en apercevoir, de ne plus nous contenter de désigner des observateurs ou d'adopter des résolutions; il nous faut sans

plus tarder utiliser tout l'appareil dont les Nations Unies disposent pour parvenir à une conciliation, c'est-à-dire pour obtenir un règlement.

47. Nous sommes certains que l'écrasante majorité du peuple hongrois désire le retrait des forces soviétiques qui sont intervenues en Hongrie. Ce pays a été le théâtre de tragiques événements qui ont coûté la vie tant à des citoyens soviétiques qu'à des Hongrois.

48. J'ai sous les yeux la déclaration du Gouvernement soviétique en date du 30 octobre dernier dont un passage avait été cité par le représentant de ce pays lors de la 752^{ème} séance du Conseil de sécurité, le 2 novembre 1956; cette déclaration nous permettait d'espérer qu'au fur et à mesure que la situation redeviendrait normale, les troupes soviétiques se retireraient progressivement. Etant donné la situation mondiale actuelle, mon gouvernement ne veut pas aborder la question du retrait des forces étrangères dont la présence est liée à des alliances défensives, bien que celles-ci soient contraires à sa propre politique. Nous sommes d'avis que la présence de troupes étrangères, en quelque pays que ce soit, porte atteinte à la liberté de ce pays et met en danger la paix et la coopération mondiale. Ce qui caractérise la situation mondiale actuelle, c'est l'existence de diverses alliances dressées les unes contre les autres et une politique d'équilibre des puissances qui conduit rapidement le monde à un état de guerre. Nous jugeons donc la situation en ne considérant que l'utilisation de forces soviétiques aux fins d'intervention dans les affaires intérieures de la Hongrie.

49. L'intervention des troupes soviétiques aurait pu se justifier, en admettant que cela soit possible, si on leur avait demandé de venir en aide aux pouvoirs civils dans le cas d'une tentative de coup d'Etat. Mon gouvernement est persuadé que la révolte contre le régime hongrois était à l'origine, un mouvement de libération nationale, j'entends par là non pas la libération nationale d'un pays colonisé, mais un mouvement visant à provoquer des changements semblables à ceux qui se produisent en Europe orientale. Il ne fait aucun doute que peu à peu des éléments aventureux se sont joints à l'un ou à l'autre camp et que des actes de violence ont été perpétrés de part et d'autre. L'intervention de l'armée soviétique dans cette affaire — et, en fait, même celle de l'armée hongroise dans ce qui était un conflit civil — n'ont fait qu'aggraver les malheurs et le danger.

50. Notre ambassadeur s'est rendu de Moscou en Hongrie. Nous avons dans ce pays des représentants spéciaux et les renseignements qui nous sont parvenus nous portent à croire que la seule chose qui empêche l'union de divers éléments hongrois — je ne parle pas des éléments contre-révolutionnaires ou de ceux qui cherchent à établir une dictature militaire, mais des éléments qui sont dans les conseils de travailleurs, ainsi que dans les diverses autres organisations, des éléments patriotiques et du gouvernement actuel — ce n'est pas qu'ils dénoncent le gouvernement, comme le font certaines personnes, mais bien le fait que cette union ne peut être réalisée que dans le cadre d'un accord prévoyant le retrait des forces étrangères.

51. Nous qui avons été sous la domination d'une puissance étrangère pouvons comprendre les réactions psychologiques, émotives et autres d'un peuple occupé par des forces étrangères.

52. On nous dit que les dégâts subis par Budapest ont été aussi importants que ceux qu'aurait causés une guerre véritable. Il nous faut donc, sans plus tarder, réaffirmer que la responsabilité incombe à l'Union soviétique. Quelques raisons que l'on puisse invoquer pour

expliquer ou justifier l'intervention, que le Traité de Varsovie ou le Traité de paix autorise ou non, comme on le prétend, le stationnement de troupes étrangères, le fait demeure qu'une des grandes puissances du monde a la responsabilité de créer une situation qui n'engendrerait ni l'anarchie, conséquence inévitable des conditions présentes si celles-ci devaient se prolonger pendant longtemps, ni la ruine économique qui surviendrait si la majorité des producteurs de biens et de services mettaient de la mauvaise volonté à produire, ni la création par des éléments anarchistes de gouvernements locaux autonomes, ce qui entraînerait la désintégration de l'Etat; c'est à l'Union soviétique qu'incombe la responsabilité d'empêcher tout cela. C'est cette responsabilité que nous signalons il y a quelques jours.

53. Nous ne sommes pas prêts, d'autre part, à croire toutes les histoires de déportation ou d'atrocités à moins que ceux qui les rapportent ne nous donnent des preuves; il ne s'agit pas, aujourd'hui, de tirer au clair un grand nombre de faits ni de porter sur eux un jugement.

54. Nous sommes en présence d'un vaste mouvement national, un mouvement qui entraîne l'écrasante majorité du peuple hongrois soumis à ce que l'on peut appeler une domination militaire; et, bien que le retrait des troupes soviétiques doive s'effectuer dans l'ordre, les événements des 30 derniers jours ont montré que la présence de troupes, loin d'établir l'ordre, empêche que se crée dans le pays des organismes capables de rétablir cet ordre. Nous croyons que le gouvernement hongrois, tel qu'il est aujourd'hui, peut attirer à lui d'autres éléments dont l'action combinée pourrait inspirer le respect à l'ensemble du peuple hongrois. Nous croyons que des efforts sont tentés dans ce sens, mais la question du retrait des troupes soviétiques divise le gouvernement hongrois actuel et les autres éléments.

55. En conséquence, quels que soient les arguments que l'on puisse avancer de part et d'autre, le Gouvernement de l'Inde tient à affirmer nettement que, si l'on veut parvenir à un règlement, l'Union soviétique doit consentir à coopérer de façon efficace et apporter sa collaboration dans l'intérêt de la Hongrie, dans l'intérêt des Nations Unies et dans l'intérêt de la paix mondiale.

56. Nous estimons que des résolutions qui impliquent une condamnation dont la conséquence logique serait la désignation de l'agresseur et du non-agresseur paralyseraient les Nations Unies et ne peuvent par conséquent aider à trouver une solution. Nous déplorons profondément qu'en dépit de tous les efforts qui ont été tentés ici même, à Moscou, à Budapest et ailleurs, le Gouvernement hongrois n'ait pu fixer une date prochaine pour la visite du Secrétaire général en Hongrie. Nul ne pense que la visite du Secrétaire général puisse, en elle-même, modifier la situation du jour au lendemain, mais nous sommes sûrs que cette visite atténuerait la tension et ouvrirait la voie à une solution en montrant au monde qu'on se préoccupe d'obtenir un règlement par la négociation et la coopération, non par un acte d'autorité.

57. Pour toutes ces raisons, bien que ma délégation ait eu (comme elle l'aura toujours) soin d'exprimer ses vœux avec la plus grande modération, bien qu'elle ne veuille s'associer à aucune mesure telle que l'expulsion de la délégation hongroise de l'Assemblée générale — nous aurions voté contre un tel projet de résolution s'il avait été présenté — ou une condamnation générale, nous tenons à bien préciser, en premier lieu, que l'écrasante majorité du peuple hongrois désire voir les forces soviétiques quitter le territoire de la Hongrie et s'abs-

tenir totalement de toute ingérence dans les affaires intérieures de ce pays. Nous pensons que cette exigence est non seulement conforme à la politique déclarée de l'Union soviétique, mais qu'elle est également le fondement de nos relations avec ce pays, caractérisées par le principe de la non-intervention dans les affaires d'autres pays. Ce serait donc nous départir de ces principes salutaires que de ne pas les réaffirmer ainsi.

58. En second lieu, la force de l'Union soviétique en Europe dépend du bon vouloir de ses voisins à coopérer. Ce serait romanesque de notre part et nous nous abuserions si nous croyions — contrairement aux faits — que ces Etats d'Europe ont adopté leur ligne de conduite, parfois même à l'encontre de leurs intérêts nationaux immédiats, pour des considérations d'ordre politique, militaire, historique ou autre. Par suite, si personne ne peut trouver à redire à l'existence de rapports étroits entre la Hongrie et l'Union soviétique tant que ces deux nations les désirent et qu'ils peuvent être établis dans la paix, nous ne pensons pas que ces rapports puissent être le résultat de la violence et de la force.

59. De plus, mon gouvernement tient à préciser et désire voir inscrire au procès-verbal des débats qu'il est impossible de résoudre des problèmes de ce genre, et plus spécialement les problèmes touchant aux aspirations nationalistes, par le recours à la force. Le refus généralisé de coopérer qui, même lorsqu'ils ne combattent pas, se manifeste aujourd'hui en Hongrie chez les ouvriers, les intellectuels et les autres éléments de la population, est une forme de résistance qui amène d'ordinaire la chute de n'importe quel pouvoir, si puissant qu'il soit. Et, à la longue, une situation de ce genre ne laisse subsister aucun sentiment d'amitié. En conséquence, il est de l'intérêt de l'Union soviétique elle-même d'essayer de prendre une initiative qui permettrait de combler le fossé qui se creuse entre elle et la Hongrie; et cela ne peut s'effectuer que par le retrait des forces soviétiques.

60. Nous sommes saisis d'un projet de résolution proposé par les Etats-Unis et leurs partisans [A/3436 et Add.1]; tout en approuvant ce projet en grande partie, ma délégation ne peut cependant ni souscrire à sa rédaction, ni accepter les répercussions de certains de ses paragraphes. Il se peut que d'autres ne voient pas ces répercussions comme nous, mais il faut prévoir que dans l'avenir ces mêmes précédents seront peut-être invoqués dans le cas d'autres peuples; car, lorsque les Nations Unies prennent une décision, il est essentiel que nous ne pensions pas seulement à ce qui convient à l'instant même ou à ce que nous dictent nos émotions et nos passions du moment, mais aux précédents et aux règles que nous créons à ce sujet.

61. C'est pourquoi nous nous abstenons au cours du vote sur ce projet de résolution. J'ajoute cependant que nous avons présenté des amendements [A/L.216] qui représentent l'opinion de mon gouvernement et d'un certain nombre d'autres gouvernements. Nous avons aussi présenté un autre projet de résolution [A/3437] qui exprime notre point de vue d'une façon plus complète. En adoptant cette attitude, nous ne nous sommes en rien départis de notre indépendance et de notre objectivité, nous ne nous sommes pas ralliés à un bloc de puissances ou à un autre, et nous n'éprouvons aucune animosité à l'égard de la Hongrie ou de son gouvernement ou à l'égard de l'Union soviétique.

62. Nous estimons qu'une mesure constructive s'impose. J'ai fait allusion à la responsabilité qui incombe à l'Union soviétique. Au nom de mon gouvernement,

j'affirme, avec respect, qu'une responsabilité égale, peut-être même plus grande, incombe aux Etats-Unis. Ce sont là les deux seules puissances capables de garantir la paix dans le monde et, à notre avis, il appartient aux Etats-Unis de prendre la responsabilité d'initiatives diplomatiques et de ne pas se borner simplement à des condamnations et à d'autres mesures analogues. Nous sommes sensibles à l'inquiétude des habitants de ce pays; nous ne mettons aucunement en doute les motifs qui sont à l'origine de ce projet de résolution, mais nos méthodes sont différentes.

63. Nous avons suggéré à la fin de notre projet de résolution que le moment était venu où l'Organisation des Nations Unies devrait, par l'intermédiaire du Secrétaire général, qui est son principal porte-parole, entamer directement des négociations avec le Gouvernement soviétique. Car la question n'est pas de savoir si le Gouvernement soviétique fait la loi en Hongrie ou si le Gouvernement soviétique est impliqué dans le conflit. La seule attitude efficace consiste à reconnaître que, sans coopération réelle et sans initiative effective de sa part, il est impossible d'aboutir à un règlement de la situation. Nous avons la conviction qu'il incombe au Secrétaire général, en tant que représentant des Nations Unies, et en vertu des stipulations de la Charte, de faire de notre organisation le centre où se règlent les conflits d'intérêts.

64. C'est pourquoi, dans le dernier paragraphe du projet de résolution, nous demandons au Secrétaire général de commencer immédiatement des négociations à New-York avec les représentants des deux pays intéressés, et d'étudier la question de son voyage à Moscou, ainsi que la possibilité de se rendre aussi à Budapest au cours de ses démarches. Car c'est entre les deux parties intéressées qu'il faut faire intervenir un accord, au sujet du retrait des forces soviétiques. Ce serait se faire des illusions et manquer de sens politique que de penser pouvoir amener ce retrait par un simple vote de l'Assemblée générale. On pourrait, de la façon que je viens de décrire, aboutir rapidement à un règlement quelconque, à un début de retrait dans l'ordre des forces armées et à l'établissement d'un gouvernement; si nos renseignements sont exacts, cet établissement est possible — des négociations sont en cours — et ce sera peut-être bientôt chose faite.

65. La situation actuelle, si elle se prolonge, ne peut qu'empirer. Il est impossible de savoir si toutes les informations publiées dans les journaux sont vraies ou non; mais, ce matin, la presse annonce la proclamation de la loi martiale en Hongrie. Lorsque la loi martiale est proclamée dans un pays où se trouve stationnée une armée étrangère, qui l'impose?

66. Ma délégation demande donc instamment à l'Assemblée générale de prendre une initiative constructive sur ce point, de bien établir les responsabilités, d'analyser les faits tels qu'ils sont et de prier le Secrétaire général d'entamer une discussion directe avec les Gouvernements de l'Union soviétique et de la Hongrie, de façon à assurer le retrait des troupes étrangères, la fin de l'intervention et la reconnaissance du fait que la masse du peuple hongrois ne veut pas de l'arrangement actuel, tout en restant opposée, d'après nos renseignements, à une dictature ou à une forme de gouvernement de l'autre genre. Le peuple hongrois paraît attaché à l'idée d'une société dans le genre de celle qu'il a essayé d'instaurer.

67. Je pense que dans les circonstances actuelles, il est inutile d'ajouter que nous devons tous nous abstenir d'intervenir sous quelque forme que ce soit — ce n'est

pas nécessairement d'une intervention militaire que je veux parler. Il n'y a aucun doute que d'autres influences se sont exercées en Hongrie au début de la crise actuelle.

68. Ce sont là les raisons pour lesquelles ma délégation a proposé des amendements au projet de résolution présenté par le représentant des Etats-Unis; nous espérons que celui-ci jugera qu'il est en mesure de les accepter. Si les Etats-Unis acceptent ces amendements, nous voterons pour le projet de résolution amendé. Sinon, nous demanderons que ces amendements soient mis aux voix et nous demanderons à présenter l'autre projet de résolution en temps utile.

69. M. KOUZNETSOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Ces dernières semaines, nous avons pu voir à plusieurs reprises comment la délégation des Etats-Unis et nombre d'autres délégations essaient de se servir de l'Organisation des Nations Unies pour intervenir cyniquement dans les affaires intérieures de la Hongrie.

70. Sans souci du bon sens ni de la Charte des Nations Unies, les promoteurs de la campagne antihongroise poursuivent leurs noirs agissements et, par leurs spéculations politiques sur les événements de la Hongrie, empoisonnent l'atmosphère internationale. Le nouveau projet de résolution que la délégation des Etats-Unis vient de fabriquer n'a pas d'autre but.

71. Quels sont les motifs de ceux qui cherchent, avec tant d'insistance et de persévérance, à imposer à l'Organisation des Nations Unies des décisions qui jurent avec les principes fondamentaux de la Charte? Cette question ne comporte qu'une réponse: les inspirateurs de toutes ces résolutions, qui sont autant de provocations, poussent l'Organisation à intervenir dans les affaires intérieures de la Hongrie parce qu'ils veulent jeter une planche de salut aux derniers restes de l'émeute fasciste écrasée en Hongrie; parce qu'ils veulent fomenter de nouveaux troubles en Hongrie et y entraver le retour à une vie normale.

72. Le tapage éhonté que l'on fait autour des événements de Hongrie révèle au grand jour ceux qui voudraient renverser le gouvernement légitime de la Hongrie, gênant pour certains pays, et le remplacer par un gouvernement que les ennemis de la démocratie populaire puissent accepter.

73. L'impatience et la nervosité qui marquent les actes de certains représentants, et en particulier de celui des Etats-Unis, sautent aux yeux. Ces représentants sont visiblement inquiets; cela n'a rien de surprenant. La situation en Hongrie devient de plus en plus stable, malgré l'opposition des forces de la réaction, tant intérieure qu'extérieure. Les forces contre-révolutionnaires ont été écrasées en Hongrie. Néanmoins, quelques éléments hostiles restés à l'intérieur du pays continuent à recevoir du dehors des encouragements et des incitations. Ils essaient toujours de tromper les travailleurs par des mots d'ordre fallacieux, ils veulent faire croire que le noir est blanc, que la contre-révolution est la révolution, que le joug impérialiste équivaut à l'indépendance nationale.

74. Toutes ces intrigues sont vouées à l'échec. Les travailleurs hongrois ont compris où les poussaient le putsch fasciste et ses promoteurs étrangers et ne s'engageront pas dans cette voie.

75. De toute évidence, les événements de Hongrie ne constituent qu'un maillon d'une chaîne, une phase dans l'exécution systématique d'un plan funeste que les impérialistes ont préparé avec soin afin de reprendre la guerre froide sous ses pires aspects et de poursuivre

la politique de la "position de force", si dangereuse pour la paix.

76. Comme on le sait, les efforts des nations pacifiques et de tous les partisans de la paix avaient permis, ces dernières années, une détente appréciable dans les relations internationales. Les foyers de guerre avaient été éteints en Extrême-Orient, une série de questions litigieuses avaient été réglées en Europe et dans d'autres régions du monde, les perspectives semblaient favorables à la consolidation de la paix générale et de la sécurité des peuples. Les peuples de la terre commençaient à respirer, un peu plus assurés du lendemain. Le principe de la coexistence pacifique des Etats à régime politique et social différent avait l'appui des masses dans tous les pays du monde. Les liens culturels et économiques entre les pays et les peuples commençaient à se développer. Le principe du règlement pacifique des différends était de moins en moins contesté. L'Organisation des Nations Unies, qui venait d'accueillir 19 nouveaux Membres, était en passe de devenir une organisation universelle.

77. Une telle évolution ne faisait évidemment pas l'affaire des milieux réactionnaires, aux Etats-Unis et dans beaucoup d'autres pays. Ces milieux n'étaient pas satisfaits non plus des succès rapportés par la politique extérieure comme intérieure de l'Union soviétique et des démocraties populaires. Ils n'ont pas abandonné leurs projets aventureux de porter un coup aux pays où les masses laborieuses ont pris le pouvoir et de rétablir l'ancien régime capitaliste.

78. Des personnalités officielles des Etats-Unis ont d'ailleurs fait plus d'une fois des déclarations à ce sujet. Il suffit de rappeler deux discours tout récents de M. Dulles, secrétaire d'Etat, et de M. Nixon, vice-président des Etats-Unis. A la fin d'octobre 1956, M. Dulles, parlant à la télévision, a déclaré que les Etats-Unis entretiendraient l'esprit de libération dans les pays de l'Europe orientale; les Etats-Unis n'hésiteront pas à intervenir directement dans les affaires intérieures de ces pays et utiliseront à cet effet la "Voix de l'Amérique" et les ballons de propagande, afin de travailler à la rupture de la structure monolithique des pays de démocratie populaire. Le 6 décembre, M. Nixon, a prôné la même politique de soutien actif des menées subversives contre les pays socialistes.

79. Nous avons entendu aujourd'hui [613ème séance] le représentant des Etats-Unis. Il est impossible de voir dans sa déclaration autre chose qu'un nouvel appel à l'intervention directe dans les affaires intérieures de la Hongrie, au mépris de la souveraineté et de l'indépendance de ce pays. Quant aux calomnies et aux attaques que M. Lodge s'est permises envers l'URSS, la délégation soviétique les repousse avec mépris; de tels écarts de langage méritent un rappel à l'ordre. M. Lodge aurait-il oublié où il se trouvait? Peut-être a-t-il suivi les usages du Département d'Etat des Etats-Unis. Mais nous sommes ici à l'Organisation des Nations Unies.

80. Les milieux agressifs qui rêvent d'aventures espèrent toujours qu'ils pourront mettre en œuvre leurs plans de domination mondiale, susciter les peuples et étouffer le mouvement de libération nationale. L'ouverture des hostilités dans le Proche-Orient a constitué la dernière manifestation de ce vaste dessein politique: suivant un plan établi à l'avance, les troupes d'Israël puis celles du Royaume-Uni et de la France ont déclenché leur agression de brigandage contre l'Egypte. Il y avait là une nouvelle tentative désespérée par laquelle les puissances coloniales voulaient, avec leurs bombes et leurs canons, arrêter l'effondrement du système colo-

nial, terroriser les peuples asiatiques et africains et les obliger à se soumettre à leur diktat. En même temps, elles s'efforçaient de créer de nouveaux foyers de tension et intensifiaient leur campagne de subversion contre les pays socialistes.

81. Quant aux Etats-Unis, ils continuent de mener, aux frais des contribuables américains, une vaste campagne de diversion contre les pays de démocratie populaire. Leur appareil de propagande, qui a des ramifications dans tous les continents, exécute les consignes données et, jour après jour, remplit l'éther de mensonges, de calomnies et d'appels à l'insurrection armée en vue de la contre-révolution. Des espions et des saboteurs franchissent la frontière des pays du monde socialiste; on y lâche quantité de ballons chargés de brochures et de tracts calomnieux qui contiennent des appels à l'action subversive. Les organisateurs des sabotages et des putschs s'efforcent de créer, dans les pays de démocratie populaire, des organisations contre-révolutionnaires clandestines dont les membres se recrutent parmi les restes des classes exploitantes déchuës.

82. L'un des éléments du vaste complot impérialiste dirigé contre les forces du progrès et les pays socialistes a été la tentative destinée à provoquer une contre-révolution en Hongrie. Les organisateurs comptaient, en outre, que les événements de Hongrie les aideraient à détourner l'attention de l'opinion universelle de l'agression commise par le Royaume-Uni, la France et Israël contre l'Egypte; ils pensaient, du même coup, exploiter ces événements pour rompre la collaboration pacifique croissante des pays socialistes avec les pays asiatiques et africains sortis vainqueurs de leur lutte pour la libération nationale. En réalité, l'invasion de l'Egypte par les agresseurs a justement servi à démontrer la grande valeur de cette collaboration.

83. Ce sont les forces impérialistes internationales, dirigées par certains milieux des Etats-Unis, qui sont à l'origine du putsch fasciste de Hongrie. Mettant à profit les insuffisances et les fautes de l'ancien gouvernement hongrois, ainsi que les difficultés intérieures du pays, les aventuriers internationaux sont passés à l'action ouverte. Des faits indéniables prouvent qu'on a essayé de restaurer en Hongrie l'ancien régime, détesté du peuple hongrois, des capitalistes et des grands propriétaires, et qu'on a voulu créer au centre de l'Europe un nouveau foyer de guerre et une base pour l'action subversive contre les pays du camp socialiste.

84. On sait que, dès avant le début de la rébellion armée à Budapest, le 23 octobre 1956, pendant la manifestation loyaliste des étudiants, des mots d'ordre et des revendications de caractère nettement fasciste étaient apparus. Quelques jours après, le déchaînement des éléments contre-révolutionnaires ne connut plus de bornes et ils commencèrent à sévir contre les personnes connues pour leur activité politique ou sociale et contre les partisans de la démocratie populaire. Descendus dans la rue, les éléments contre-révolutionnaires ont massacré sauvagement des ouvriers, des paysans et des intellectuels progressistes.

85. Prenant la parole à la radio ou dans des réunions, des représentants de la réaction — le cardinal Mindszenty, Szabo, le prince de Liechtenstein, le comte Tokacs-Tolvaï, le prince Eszterhazy et d'autres — ont préconisé ouvertement la restauration du régime fasciste de Horthy.

86. Il va de soi que les opérations militaires exécutées par des groupes de sabotage et destinées à prendre d'assaut une station de radiodiffusion et à occuper d'im-

portants objectifs militaires et civils n'ont pu être organisées par des étudiants qui se livraient à une paisible manifestation, mais seulement par des saboteurs armés et expérimentés.

87. Tous les moyens de la réaction internationale ont été mis en œuvre pour déclencher l'émeute contre-révolutionnaire. Les faits confirment qu'un grand nombre de saboteurs fascistes bien armés ont été introduits en Hongrie de l'Allemagne occidentale et d'autres bases d'opérations subversives. En même temps, les Etats-Unis et plusieurs autres pays ont intensifié notablement leur propagande calomnieuse contre les pays socialistes et contre toutes les forces armées de la paix.

88. Malgré l'échec du coup d'Etat contre-révolutionnaire, on s'efforce toujours d'amener les derniers partisans du mouvement fasciste clandestin à provoquer de nouveaux désordres. On a recours, à cet effet, aux inventions et aux mensonges les plus variés. Que de bruits sensationnels les calomnieux n'ont-ils pas lancés, depuis les viles insinuations concernant les troupes soviétiques jusqu'aux fables les plus extravagantes sur la déportation des Hongrois, des émeutes, des combats et ainsi de suite!

89. A l'heure actuelle, la réaction internationale n'épargne aucun effort pour aggraver encore la situation économique difficile du pays, empêcher toute solution démocratique des problèmes politiques, provoquer, du moins par endroits, de nouveaux incidents, et accroître ainsi les souffrances du peuple.

90. C'est à cette campagne qu'il faut rattacher certains actes de provocation tout récents et notamment la manifestation d'un groupe de femmes égarées, qu'on a tenté d'exploiter contre le peuple. C'est à cette fin également que s'opère la diffusion de tracts illégaux et de bruits tendancieux destinés à effrayer la population civile par la menace de nouvelles rencontres armées. On sait qu'il circule encore des tracts portant la signature de ce prélat suspect, le cardinal Mindszenty, qui s'est caché à la légation des Etats-Unis à Budapest.

91. La contre-révolution, constatant que ses forces et son influence sur les masses hongroises diminuent chaque jour, fait des efforts désespérés pour sauver la partie perdue.

92. On notera que la propagande américaine s'efforce tout particulièrement de susciter l'hostilité et la haine envers les pays de démocratie populaire, l'ensemble du monde socialiste, sans même parler de l'Union soviétique.

93. Une sombre guerre de calomnies et d'appels à l'action subversive empoisonne jour après jour l'esprit des simples citoyens américains, les remplit de crainte et les pousse à haïr les autres peuples. Mais l'activité subversive et les intrigues que certains milieux des Etats-Unis et leurs instruments mènent contre les pays socialistes sont jugées de plus en plus sévèrement et cela même par des milieux occidentaux qui sont loin d'être favorables au régime démocratique et populaire de la Hongrie.

94. Je me permettrai de citer à cet égard la définition que la *Neue Rheinische Zeitung*, journal de l'Allemagne occidentale, donne du poste émetteur Radio-Europe libre. Ce poste, écrit le journal, est devenu un "instrument de provocation" qui excite les éléments contre-révolutionnaires en Hongrie. Ce journal rappelle que Radio-Europe libre a été créé par un comité américain qui dépend directement du général américain Clay. Cinquante millions de marks ont servi à équiper le poste émetteur. En outre, le Congrès des Etats-Unis a alloué

13 millions de marks pour l'achat de 200.000 postes récepteurs qui doivent être distribués clandestinement dans les pays de démocratie populaire.

95. Nul ne cherche plus à dissimuler aujourd'hui qu'en plus de la propagande venimeuse à laquelle il se livre, le personnel de Radio-Europe libre s'occupe d'activités de sabotage et d'espionnage dirigées contre les pays de démocratie populaire. Son "travail accessoire" consiste à lâcher des ballons.

96. Se faisant l'écho d'une grande partie de l'opinion, le journal demande que l'on mette fin aux émissions de Radio-Europe libre. "Sa propagande indignée tous les milieux politiques — déclare le journal — est-il possible que Bonn ferme les yeux sur tout cela, simplement pour obliger ses amis américains?"

97. Fait caractéristique: des représentants officiels du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne se sont vus eux-mêmes obligés d'annoncer que l'activité de cette station ferait l'objet d'une enquête minutieuse.

98. Malgré cela, les auteurs de la campagne de calomnies entreprise autour de la prétendue question hongroise ne tiennent compte ni de la Charte des Nations Unies ni des règles généralement acceptées pour la conduite des travaux de l'Organisation; bien qu'ils aient désorganisé déjà gravement la onzième session de l'Assemblée générale, ils continuent de plus belle. Ils se hâtent, parce que le temps travaille contre eux.

99. A ce propos, la délégation de l'Union soviétique croit devoir appeler l'attention de l'Assemblée générale sur la provocation manifeste que représente le projet de résolution dont elle est saisie aujourd'hui et qui lui propose de condamner une prétendue violation de la Charte par l'Union soviétique.

100. On a monté ici même, à l'Assemblée générale, une farce grossière qui porte atteinte à l'honneur et à la dignité de l'Organisation des Nations Unies, qui en sape les fondements et qui en fait l'instrument d'un petit groupe de puissances dirigé par les Etats-Unis.

101. Lorsqu'on dispose d'une machine à voter, on peut toujours faire adopter n'importe quelle résolution. Mais, quelle que soit la résolution qui sortira de cette machine, ils courent à l'échec certain ceux qui tentent de renverser le régime populaire en Hongrie et de remettre au pouvoir les capitalistes et les propriétaires fonciers, car les ouvriers et les paysans ont signifié catégoriquement qu'ils ne toléreraient pas le rétablissement de l'ancien régime.

102. Pour s'être occupée de la prétendue question hongroise, l'Assemblée générale est devenue l'arène où s'affrontent violemment les forces du progrès et celles de la réaction internationale, dirigée par les monopoles des Etats-Unis.

103. Ceux qui la défaite de l'émeute contre-révolutionnaire de Hongrie a exaspérés lancent contre l'Union soviétique et les pays socialistes un flot ininterrompu d'insultes et de calomnies. En revanche, ils sont pleins d'indulgence à l'égard du Royaume-Uni, de la France et d'Israël qui ont commis contre l'Egypte un acte d'agression flagrante. Ils n'éprouvent pas la moindre indignation envers les auteurs d'une agression véritable et brutale — bien au contraire, ils n'ont que prévention pour les agresseurs britanniques, français et israéliens.

104. L'Organisation des Nations Unies a pour mission de développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et de prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde. Elle est tenue d'élever sa voix pour

la défense de ces principes, elle doit repousser énergiquement les tentatives de ceux qui veulent faire d'elle un instrument servile de la politique des Etats-Unis.

105. La délégation soviétique estime que l'Assemblée doit condamner les Etats-Unis pour s'être ingérés dans les affaires intérieures des pays de démocratie populaire et pour y avoir mené une activité subversive. Ce sont les Etats-Unis qui interviennent dans les affaires intérieures de la République populaire hongroise, qui sapent son indépendance politique et qui veulent priver de ses droits et de ses libertés fondamentales le peuple hongrois — et bien d'autres peuples.

106. Les auteurs de toutes ces résolutions illégales s'efforcent de réaliser cette ingérence grâce à l'envoi en Hongrie d'observateurs des Nations Unies, qui y surveilleraient les élections. N'est-ce pas là une ingérence dans les affaires intérieures de la Hongrie?

107. Autre exemple: on demande à la Hongrie et à tous les pays signataires du Traité de Varsovie qu'ils dénoncent ce traité, alors que l'on passe pudiquement sous silence des pactes d'agression tels que l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord, l'Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est et le Pacte de Bagdad.

108. Bien plus, on prétend interdire au Gouvernement hongrois de demander l'aide des pays amis, y compris l'Union soviétique. On voudrait que le chaos subsiste en Hongrie et que la vie normale n'y reprenne pas. Il y a là une ingérence caractérisée dans les affaires intérieures de l'Etat hongrois et elle est dirigée contre le régime de démocratie populaire.

109. L'Assemblée générale doit condamner de pareilles tentatives par lesquelles certains pays veulent imposer leur volonté à d'autres pays.

110. La délégation soviétique a déjà longuement exposé ses vues touchant les questions dont on veut lui imposer illégalement l'examen. On a beaucoup parlé ici de la présence des troupes soviétiques en Hongrie. Chacun sait que ces troupes s'y trouvent en vertu d'un traité international conclu à Varsovie par huit pays européens désireux de garantir leur sécurité.

111. En outre, le Gouvernement hongrois a demandé au Gouvernement soviétique de l'aider à combattre la contre-révolution, à défendre le régime de démocratie populaire et à rétablir l'ordre dans le pays. Le Gouvernement soviétique ne pouvait évidemment pas répondre par un refus. Il est absolument certain que cette question relève exclusivement de la compétence des gouvernements qui ont conclu ce traité.

112. Les Etats socialistes ne pouvaient demeurer passifs devant la grave situation qui s'était créée en Hongrie et qui menaçait non seulement le régime de démocratie nationale dans ce pays, mais aussi la sécurité des voisins socialistes de la Hongrie. Il fallait empêcher la Hongrie de devenir le foyer d'une nouvelle guerre, ce qui eût été la conséquence inévitable d'une victoire des forces contre-révolutionnaires.

113. On sait aussi que, dans sa déclaration du 30 octobre 1956, le Gouvernement soviétique s'est dit prêt à entamer des négociations avec le Gouvernement de la République populaire hongroise et les autres signataires du Traité de Varsovie au sujet de la présence des troupes soviétiques sur le territoire de la Hongrie.

114. La semaine dernière [605^{ème} séance], nous avons déjà eu l'occasion d'appeler l'attention de l'Assemblée générale sur la proposition bien connue du Gouvernement soviétique touchant les troupes étrangères cantonnées sur le territoire d'autres pays et le retrait de ces troupes.

115. Nous n'avons encore reçu aucune réponse de ceux qui parlent tant ici des troupes soviétiques en Hongrie et qui préfèrent garder le silence au sujet de leurs propres troupes installées à l'étranger. Il est clair que la prochaine initiative doit venir non plus de l'Union soviétique, mais des puissances qui fondent leur politique sur "une position de force", qui s'appuient sur des bases militaires établies à l'étranger, à proximité des pays socialistes, et qui refusent de s'engager dans la voie du désarmement et du règlement pacifique des litiges internationaux.

116. De son côté, l'Union soviétique poursuit sans relâche une politique extérieure de paix et s'efforce de trouver une solution pacifique aux problèmes internationaux en suspens. Elle est prête à ouvrir immédiatement des négociations pour examiner toute proposition constructive visant à maintenir la paix et à renforcer la confiance entre les États.

117. On entreprend ici une manœuvre concernant l'envoi d'observateurs afin d'exciter artificiellement les passions autour de la question hongroise et d'encourager le dernier carré des saboteurs et des fascistes battus à provoquer de nouveaux troubles en Hongrie. Les promoteurs de cette manœuvre savent très bien que le langage des ultimatums est insultant, que l'idée même d'envoyer des observateurs est inacceptable pour un Etat souverain et que tout gouvernement jaloux de sa souveraineté rejettera une telle ingérence dans ses affaires intérieures.

118. Mais s'il s'agit d'envoyer des observateurs des Nations Unies, pourquoi les représentants des Etats-Unis, de la France, de Cuba et d'autres pays ne proposent-ils pas d'en envoyer en Algérie, par exemple, où le Gouvernement français écrase par le fer et par le feu le mouvement de libération nationale du peuple algérien, ou bien encore à Cuba, où le dictateur Batista, à grand renfort de mitrailleuses et de canons, brise l'opposition et les aspirations du peuple à la liberté?

119. Au premier rang de ceux qui montrent un empressement suspect dans l'examen de la question hongroise, nous trouvons justement le représentant de Cuba. C'est là se moquer cruellement de la démocratie. Comme défenseur, on lui assigne le représentant du plus tyrannique des régimes, qui ne se maintient au pouvoir que par la force des armes et la plus cruelle répression.

120. Les représentants de plusieurs pays, s'érigeant hypocritement en champions de la démocratie et de la liberté, évitent soigneusement de mentionner ce fait et bien d'autres encore. Pour servir les intérêts des milieux réactionnaires, ils font tout pour intensifier la campagne de calomnies autour de la prétendue question hongroise.

121. Le peuple hongrois, lui, n'a nul besoin de résolutions ni de discours insultants et provocateurs; ce qu'il lui faut aujourd'hui, c'est qu'on ne se mêle pas de ses affaires intérieures, qu'on le laisse à ses travaux pacifiques et constructifs, qu'on l'aide à réparer rapidement les destructions commises en Hongrie par les rebelles fascistes.

122. A ce sujet, je voudrais appeler l'attention des membres de cette assemblée sur un article paru dans la presse et dont l'auteur est Eva Priester, qui vient de rentrer de Budapest en Autriche. Mme Priester cite plusieurs exemples du rôle néfaste que jouent diverses rumeurs provocatrices lancées par la radio et la presse des puissances occidentales, et notamment par la radio autrichienne. Comme le fait remarquer cet écrivain, le but de ces fausses nouvelles est de désorien-

ter la population, d'empêcher la reprise du travail, de freiner le retour à la vie normale, de jeter la Hongrie dans le chaos économique et politique. Mme Priester conclut:

"Dites bien au peuple autrichien, nous ont dit des hommes et des femmes de Hongrie, ce que cette propagande radiophonique a coûté à notre pays. C'est à cause d'elle que nous avons faim, qu'il y a eu des destructions et des effusions de sang. Dites bien que notre pays aspire à la tranquillité, qu'il veut résoudre lui-même ses problèmes et surmonter ses difficultés."

On ne peut que souscrire à cette opinion d'un témoin objectif qui a séjourné en Hongrie.

123. Pour terminer, la délégation soviétique estime qu'il est de son devoir d'appeler encore une fois l'attention de l'Assemblée générale sur les conséquences dangereuses que peut avoir, pour l'Organisation des Nations Unies et pour la cause de la paix, le fait que l'on se serve de notre organisation pour faire pression sur des Etats et pour s'ingérer dans leurs affaires intérieures. En voulant faire de l'Organisation des Nations Unies l'instrument de leur politique extérieure et de leurs visées intéressées, ce groupe de puissances, dirigé par les Etats-Unis, porte un coup aux Nations Unies en tant qu'organisation internationale. Les Etats-Unis et leurs associés sont entièrement responsables de ces tentatives et des conséquences qu'elles peuvent avoir. Ce sont ces pays que l'Organisation des Nations Unies doit condamner, car les peuples pacifiques n'admettront jamais que cette organisation, qui doit assurer la paix et la sécurité internationales, devienne l'instrument d'une politique qui n'a rien de commun avec cette noble mission.

124. La délégation de l'Union soviétique estime qu'il faut arrêter la discussion de ce projet de résolution indigne et mettre en échec tous ceux qui voudraient engager l'Organisation des Nations Unies dans la voie des aventures fatales.

125. M. JACOBSEN (Danemark) [traduit de l'anglais]: Je tiens à faire connaître les vues du Gouvernement danois sur le projet de résolution dont nous sommes l'un des auteurs et sur la situation actuelle. Cet automne a été l'un des moments les plus sinistres que nous ayons vécus depuis le temps d'Hitler. L'espoir commençait à poindre de voir l'Union soviétique s'engager dans une voie nouvelle et moins rude. Nous n'avons jamais cru que le communisme avait cessé d'être le communisme et nous ne doutions pas que le communisme se proposait, comme but ultime, la conquête du monde, mais nous espérions que cette lutte menée par le communisme prendrait une forme nouvelle et moins brutale. Nous pensions que l'Union soviétique avait compris qu'avec l'apparition des nouvelles armes terribles que sont les armes atomiques, une ère nouvelle s'était ouverte au cours de laquelle la lutte pour le pouvoir avait perdu la forme d'une lutte par les armes pour prendre celle d'une lutte des esprits. Nous nous rendons tous compte, j'en suis certain, que si la lutte doit se poursuivre, c'est la seule manière honorable de lutter.

126. Ces espoirs ont été réduits à néant par l'entrée des forces soviétiques à Budapest. La déception éprouvée au Danemark quant aux perspectives de la politique mondiale a été immense et, les événements de Hongrie ont été le défi le plus brutal qui ait été lancé à l'humanité depuis Hitler.

127. Nous nous sommes sentis humiliés de devoir rester passifs, incapables de soulager les souffrances

du peuple hongrois, mais, en même temps, il s'est passé quelque chose qui a suscité un espoir pour l'avenir. Un mois et demi de résistance continue, de la part d'un peuple luttant pour ainsi dire sans armes contre les forces armées soviétiques, nous a montré, si nous avions pu en douter, que l'amour de la liberté n'est pas mort derrière le rideau de fer. Cette résistance nous a montré aussi que ceux qui parlent des forces réactionnaires et des bandes fascistes, comme on l'a fait dans l'intervention que nous venons d'entendre, ont pour adversaires les plus résolus les classes travailleuses. N'est-il pas intéressant de constater qu'au-delà du rideau de fer, les adversaires les plus acharnés du communisme sont les travailleurs ?

128. Le représentant de l'Union soviétique vient de nous dire que l'existence de quelques bandes fascistes a rendu nécessaire l'appel aux armées soviétiques. On est tenté de demander où était l'armée hongroise. Il existait une armée hongroise et son importance n'était pas négligeable ; pourquoi n'a-t-il pas suffi de se servir de cette armée, s'il ne s'agissait que de quelques vestiges du fascisme ? Nos pays ont été soulevés d'indignation contre les oppresseurs et ont vigoureusement exprimé leur solidarité avec les opprimés. C'est là un signe qui permet tous les espoirs, s'il est vrai que nous entrons dans une ère où l'inévitable lutte entre la liberté et la tyrannie ne sera pas une lutte par les armes mais une lutte des esprits. Il est donc réconfortant de savoir que l'esprit est indomptable derrière le rideau de fer et dans le monde libre.

129. Nous savons qu'au cours de ces dernières semaines les peuples d'au-delà du rideau de fer et les peuples du monde libre ont mis leurs espoirs en l'Organisation des Nations Unies. Avons-nous répondu à ces espoirs ? C'est une question troublante pour chacun de nous et nous devons nous sentir honteux et humiliés de notre carence. Qu'ont pu faire les Nations Unies ? Nous avons adopté une longue série de résolutions — les 4, 9 et 21 novembre et le 4 décembre — que l'Union soviétique et le régime fantoche de M. Kadar n'ont absolument pas respectées.

130. Ces résolutions ont-elles donc été inutiles ? Nous devons avoir le courage, je crois, de reconnaître la grande déception que les États Membres éprouvent à l'égard de l'Organisation des Nations Unies et de voir qu'aujourd'hui le prestige de l'Organisation est en jeu. L'Union soviétique a fait fi de nos décisions ; le Royaume-Uni, la France et Israël, peut-être un peu tardivement, s'y sont conformés. Beaucoup demanderont s'il n'y a pas là quelque chose d'immoral. Cela signifie-t-il qu'il y a deux catégories de membres dans cette assemblée : d'une part, les pays dont la conscience démocratique est vive et dont on attend, comme une chose allant de soi, qu'ils se conforment aux décisions de l'Organisation des Nations Unies, ne serait-ce que sous la pression de leur opinion publique, et, d'autre part, les dictatures, où l'opinion publique est enchaînée ? Ces dernières semblent être libres de se moquer des décisions de l'Organisation dont elles se prétendent Membres.

131. Cette situation donne-t-elle un trop grand avantage aux dictatures ? Je ne crois pas, du moins pas à longue échéance. L'Organisation des Nations Unies est encore, avant tout, une force morale. C'est pour cette seule raison que ses appels sont mieux entendus des pays où la conscience démocratique est vivante que des dictatures. Cela peut sembler donner un grand avantage aux dictatures, mais je n'en suis pas sûr. Ce n'est pas le cas si nous admettons que la bataille

d'aujourd'hui est surtout une bataille des esprits. Ce qui est en jeu, c'est l'opinion des peuples non engagés. Je crois que beaucoup de peuples se sont rendu compte, au cours de ces dernières semaines, de la différence fondamentale entre l'attitude du Royaume-Uni, de la France et d'Israël, d'une part, et celle de l'Union soviétique, de l'autre, à l'égard des décisions des Nations Unies.

132. On peut penser que les Soviétiques sont arrivés à leurs fins. La question est de savoir s'ils ne l'ont pas payé trop cher. Il n'est pas possible qu'il existe toujours deux catégories de Membres : ceux qui respectent les décisions de l'Organisation des Nations Unies et ceux qui les méprisent. Je ne suis pas sûr qu'à la longue cette différence ne soit pas à l'avantage de ceux qui respectent le droit.

133. Les Nations Unies ont adopté une série de résolutions condamnant ce qui s'est passé en Hongrie. Elles n'ont rien changé à la situation. Beaucoup demanderont : faut-il adopter une résolution de plus ? Ce nouveau projet de résolution ajoute-t-il quelque chose à ce qui a déjà été dit ? Ma délégation estime qu'il le fait. Elle croit essentiel que l'Assemblée adopte ce projet de résolution, pour deux raisons. D'abord, nous y condamnons formellement et pour la première fois l'Union soviétique pour avoir violé la Charte des Nations Unies. Les termes sont énergiques, mais il faut les prononcer — et ils ne l'ont pas été jusqu'ici. Ensuite, nous espérons que le moment est venu où les Nations Unies peuvent parler presque d'une seule et même voix. Certains ont hésité, jusqu'à présent ; ils ont voulu accorder à l'Union soviétique le bénéfice du doute. Aujourd'hui, les faits s'imposent avec évidence.

134. Il m'a paru étrange d'entendre le représentant de l'Inde dire que nous ne devrions pas discuter le point de savoir qui est l'agresseur — et plus étrange encore d'entendre le représentant de l'Union soviétique parler de l'intervention cruelle des États-Unis en Hongrie. Je n'en crois pas moins que les faits sont évidents pour presque tout le monde : l'opposition contre l'envoi d'observateurs, indice de l'état de leur conscience ; la violation du droit que la Charte donne au Secrétaire général de se rendre dans tout Etat Membre ; et, ce qui est plus important que tout, la suppression sanglante — et qui continue — du droit des travailleurs hongrois à la liberté.

135. Pour les deux raisons que je viens de mentionner, mon gouvernement estime que ce projet de résolution est essentiel et il demande à tous les pays indépendants et épris de liberté de voter en sa faveur.

136. M. DAVID (Tchécoslovaquie) [*traduit du russe*] : Voilà plusieurs semaines qu'il se poursuit une campagne de haine à propos de la prétendue question hongroise. Cette campagne, qui se déroule au sein de l'Organisation des Nations Unies et au-dehors, est dirigée aussi bien contre la République populaire hongroise que contre les autres pays de régime socialiste, et surtout contre l'Union soviétique.

137. La délégation de la Tchécoslovaquie, avec d'autres délégations, a dénoncé à maintes reprises le but de cette campagne. Nous avons indiqué plusieurs fois que la discussion de la prétendue question hongroise n'est qu'un élément d'un vaste ensemble d'actions coordonnées, conduites par divers moyens et destinées, par une ingérence brutale, à entraver et à arrêter l'essor que la Hongrie et les autres pays de l'Europe orientale ont pris après la guerre. En même temps, cette campagne doit faire oublier à l'opinion mondiale l'agression brutale perpétrée par le Royaume-Uni, la France et

Israël contre l'Égypte. Maintenant qu'un certain temps s'est écoulé, on aperçoit clairement le sens profond des événements survenus en Hongrie pendant ces dernières semaines.

138. Essentiellement, il y a eu, disons-le ouvertement, dans les derniers jours d'octobre et les premiers jours de novembre, une tentative sanglante de soulèvement contre-révolutionnaire, en vue d'établir un régime fasciste et une dictature impérialiste en Hongrie. Les chefs et les instigateurs de cette tentative s'efforcent de présenter les événements comme s'il y avait eu un mouvement de tout le peuple hongrois, une insurrection populaire pour la défense de la liberté et des droits des citoyens; ils veulent tromper l'opinion mondiale en lui faisant croire qu'il s'agissait de défendre la démocratie.

139. Le fait est — et l'opinion mondiale s'en rend compte de plus en plus — que, dès le début, des groupes constitués à l'avance, organisés et opérant sous une direction centrale, ont pris la tête du putsch contre-révolutionnaire et ont exploité, pour servir leurs desseins perfides, les justes revendications du peuple hongrois, qui voulait voir corriger les fautes et les erreurs commises en Hongrie. Le vrai caractère du putsch contre-révolutionnaire et de ses fins ressort de sa ressemblance frappante, pour ce qui est des méthodes et même de certains faits, avec la sanglante contre-révolution de 1919 qui a instauré en Hongrie le régime fasciste de Horthy, ce premier régime fasciste de l'Europe qui devait, pour un quart de siècle, jusqu'à sa défaite pendant la deuxième guerre mondiale, constituer une source permanente de conflits et un foyer de guerre en Europe centrale.

140. Chacun sait aujourd'hui que la réaction hongroise avait des liens étroits avec la réaction impérialiste en Occident. Il est établi, par des preuves irréfutables, que le mouvement contre-révolutionnaire en Hongrie a été préparé et mené directement du dehors et qu'il a bénéficié d'une aide active et constante de l'étranger. Ce n'est pas un hasard si les traces de l'intervention étrangère conduisent inmanquablement au centre même des services secrets américains et à leurs succursales d'Allemagne occidentale, largement financées par les fonds que le Congrès des États-Unis a alloués à l'action de sabotage, de diversion et d'espionnage dans les pays de démocratie populaire. Lors du mouvement contre-révolutionnaire, ces agences ont pris d'amples mesures pour envoyer, d'Allemagne occidentale en Hongrie, non seulement des armes modernes, mais aussi des bandes fascistes armées, spécialement préparées à cet effet.

141. Radio-Europe libre, financé par les États-Unis, a servi en fait d'état-major à la contre-révolution. Dans ses émissions, cette station donnait des instructions aux contre-révolutionnaires armés, leur promettait l'aide militaire des puissances occidentales, les poussait à brutaliser et à massacrer les patriotes hongrois et multipliait ses efforts pour répandre l'inquiétude et la discorde dans les autres démocraties populaires.

142. L'activité de cette organisation américaine a pris une telle ampleur qu'elle a soulevé une vague d'indignation, non seulement en Hongrie, mais en Allemagne occidentale et dans le monde entier. Sous la pression de l'opinion publique, des voix s'élèvent de plus en plus, même en Allemagne occidentale, pour condamner les agissements de cette organisation et pour faire cesser son activité sur le territoire de l'Allemagne occidentale. C'est ainsi que l'organe du parti démocrate libre de l'Allemagne occidentale, le *Freie Wort*, a publié

une déclaration affirmant que la propagande agressive de Radio-Europe libre porte une grande part de responsabilité dans les événements sanglants de Hongrie. Ce journal voit dans l'action de cette station de radio-diffusion un crime contre l'humanité, et il demande instamment que l'on mette fin immédiatement à ses menées subversives, ainsi qu'à celles des autres organisations du même type.

143. Un autre journal d'Allemagne occidentale, la *Neue Rheinische Zeitung*, a condamné ouvertement les provocations de Radio-Europe libre et a demandé au gouvernement de Bonn de lui retirer l'autorisation de faire des émissions radiophoniques. Le même journal préconise la création immédiate d'un comité chargé d'enquêter sur l'action provocatrice de cette organisation, notamment sur la part qu'elle a prise dans l'aggravation de la tension internationale et sur l'appui qu'elle a donné aux éléments fascistes de Hongrie.

144. Les menées subversives de cette organisation américaine, qui s'emploie depuis plusieurs années à accroître la tension internationale en Europe et qui organise le sabotage et l'espionnage contre les démocraties populaires, ont pris, lors des événements de Hongrie, une telle ampleur que le gouvernement de Bonn s'est vu obligé, au dire de la presse, d'enquêter à nouveau sur l'action qu'elle a menée ces derniers temps, c'est-à-dire pendant la période où elle a joué ouvertement le rôle d'instigateur des massacres de Hongrie.

145. Les forces de l'impérialisme n'ont pas réussi à réaliser leurs desseins en Hongrie. Les éléments sains du peuple hongrois, avec l'aide de formations armées soviétiques, ont fait échec à la réaction intérieure et extérieure qui voulait établir en Hongrie un régime fasciste et faire de la Hongrie une base d'attaque contre les pays du camp socialiste.

146. Certains milieux occidentaux, qui sont responsables au premier chef des événements de Hongrie, ne peuvent se résigner à leur défaite et il leur déplaît que la Hongrie continue à progresser dans la voie constructive du socialisme. C'est pourquoi ils font tous leurs efforts pour empêcher la Hongrie de reprendre sa vie normale et pour créer des conditions qui permettent à la réaction intérieure, dirigée, fomentée et activement aidée de l'extérieur, de recommencer son offensive contre la démocratie populaire et d'établir son régime, dûment annoncé par les journées de terreur sanglante.

147. Après l'écrasement de la contre-révolution en Hongrie, la réaction internationale a lancé une campagne effrénée de calomnies et d'insultes contre l'Union soviétique et la République populaire hongroise. Ce n'est pas la première fois qu'elle utilise à ces fins la tribune de l'Organisation des Nations Unies, bien qu'il s'agisse d'affaires qui relèvent exclusivement de la compétence interne de la Hongrie.

148. La délégation de la Tchécoslovaquie a protesté à plusieurs reprises contre le fait que l'Assemblée générale tolère ces attaques inouïes contre la République populaire hongroise, et elle a demandé que la prétendue question hongroise soit retirée de l'ordre du jour. Malgré ces protestations, l'Assemblée générale a adopté une série de résolutions illégales et provocatrices, dont l'objet était d'intimider par les menaces et le chantage le gouvernement et le peuple hongrois, d'empêcher la reprise de la vie normale, de répandre et d'amplifier des bruits fantaisistes sur la situation du pays, afin de renverser le pouvoir populaire en Hongrie. L'Assemblée générale s'est laissée aller à adopter des

résolutions qui, outre qu'elles sont contraires aux principes de la Charte des Nations Unies, compromettent gravement le bon renom de notre organisation. Peut-on considérer autrement le projet de résolution provocateur de Cuba, qui reposait sur des inventions absurdes touchant la déportation de citoyens hongrois, ou encore les autres projets qui se fondent à leur tour sur le texte de Cuba ?

149. Que les délégations en aient conscience ou non, le but de ces projets de résolution était de fomenter des troubles en Hongrie et de soutenir les forces de la réaction qui ont préparé la tentative sanglante de soulèvement contre-révolutionnaire et mis en danger la paix et la sécurité de l'Europe.

150. La même intention apparaît lorsque les auteurs de ces résolutions, et surtout les Etats-Unis, portent tous leurs efforts sur des exigences qui sont autant de provocations et oublient totalement la nécessité de fournir une aide économique à la Hongrie. Au début, ces délégations déclaraient hypocritement qu'elles étaient prêtes à aider le peuple hongrois; elles ont même déposé des résolutions en partant, là aussi, de nouvelles fabriquées de toutes pièces selon lesquelles on les aurait empêchées d'envoyer des secours. Maintenant qu'il est établi — on l'a vu par la déclaration du représentant de l'Inde — que les prétendues entraves apportées à l'acheminement des secours de l'étranger n'ont jamais existé, elles renoncent à leurs propres résolutions, et, au lieu de prendre des mesures qui aideraient véritablement le peuple hongrois, prononcent encore des déclarations dont l'unique objet est d'encourager de nouveaux troubles en Hongrie.

151. C'est dans le besoin qu'on connaît ses vrais amis. Cette vérité se confirme aujourd'hui, en Hongrie. Grâce à l'aide massive du Gouvernement de l'Union soviétique et de ceux des autres pays du camp socialiste, on répare rapidement les dommages causés au peuple hongrois par la contre-révolution. Dès les premiers jours, le Gouvernement tchécoslovaque a accordé une aide importante au peuple frère de Hongrie. Sur l'initiative du peuple tchécoslovaque, notre pays envoie régulièrement en Hongrie des trains chargés des produits de première nécessité. Le Gouvernement tchécoslovaque a déjà accordé à la Hongrie une aide matérielle pour une valeur de 90 millions de couronnes tchécoslovaques.

152. Certaines délégations, à l'instar des Etats-Unis, ont poussé des cris hypocrites parce que le Gouvernement hongrois a refusé d'admettre une ingérence dans ses affaires intérieures par l'organe des prétendus observateurs des Nations Unies. Aucun Etat souverain du monde ne pourrait accepter une tentative aussi manifeste d'ingérence dans ses affaires intérieures, et pourtant certains délégations veulent faire grief de ce refus à la République populaire hongroise.

153. Le caractère provocateur de l'envoi de ces prétendus observateurs ressort également du fait que cette mesure porte atteinte, non seulement à la souveraineté de la République populaire hongroise, mais aussi à celle des Etats voisins. Il suffit de rappeler que la résolution adoptée le 4 décembre [1130 (XI)], malgré l'opposition de nombreuses délégations, réclamait également l'envoi d'observateurs dans d'autres pays, non désignés, lesquels n'avaient même pas été consultés à ce sujet.

154. Les événements de Hongrie intéressent directement et au premier chef ses voisins, parmi lesquels figure la Tchécoslovaquie. Comme ma délégation l'a déjà dit, une Hongrie fasciste aux tendances revision-

nistes et chauvinistes devait devenir un instrument de la lutte contre la paix et la sécurité de l'Europe centrale. Il faut bien voir que la victoire des éléments fascistes aurait créé une situation périlleuse en Europe, en aggravant le danger d'un conflit ouvert, d'une troisième guerre mondiale.

155. C'est, avant tout, en fonction de ces faits qu'il faut apprécier l'intervention des troupes soviétiques en Hongrie; cette intervention a eu lieu sur la demande du Gouvernement hongrois et elle est entièrement conforme aux accords en vigueur et aux principes du droit international. Le Gouvernement tchécoslovaque a déclaré que l'aide des troupes soviétiques lui semblait non seulement légitime, mais absolument nécessaire et inévitable. Elle était inévitable, car il fallait repousser l'attaque dangereuse des forces de la réaction internationale contre la démocratie et la paix; elle était nécessaire pour empêcher l'établissement d'une dictature fasciste et le retour du régime de Horthy, pour protéger les conquêtes du régime démocratique et pour maintenir et assurer l'indépendance nationale de la Hongrie. Enfin, le Gouvernement tchécoslovaque estime que la participation des troupes soviétiques était indispensable pour garantir la sécurité des voisins de la Hongrie, notamment de la République tchécoslovaque, et pour assurer la paix et la sécurité de l'Europe. L'intervention des troupes soviétiques était entièrement conforme aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies.

156. En présentant leurs projets de résolution sous forme d'ultimatum, à l'instigation des Etats-Unis, les auteurs de ces textes montrent qu'ils ne tiennent nullement à aider le peuple hongrois; au contraire, ils cherchent à l'intimider, à compromettre la République populaire hongroise et à susciter la haine contre les pays de l'Europe orientale.

157. Le projet de résolution des Etats-Unis et d'autres pays, dont l'Assemblée est saisie, marque une reprise de ces efforts. La délégation de la Tchécoslovaquie estime que ce projet de résolution constitue une provocation sans précédent envers l'Union soviétique, qui est l'un des membres permanents du Conseil de sécurité, et envers le Gouvernement de la République populaire hongroise.

158. La délégation de la Tchécoslovaquie repousse résolument cette provocation.

159. A quoi tend, en effet, cette attaque inouïe? Elle a un double objectif: sur le plan de la politique intérieure, elle tend à encourager les éléments contre-révolutionnaires en Hongrie. D'une part, elle doit leur montrer que l'Occident ne les oublie pas et, d'autre part, que l'on attend d'eux une action concrète dirigée contre le régime démocratique. Il s'agit d'entraver à nouveau la reprise de la vie normale en Hongrie.

160. Sur le plan de la politique internationale, ces mesures ont pour but de calomnier l'Union soviétique et la République populaire hongroise, d'ébranler leur situation internationale, et d'entretenir ou même d'aggraver la tension internationale au profit de ceux qui s'efforcent de raviver la guerre froide.

161. En même temps, cette campagne doit détourner l'attention du monde de l'agression brutale commise contre l'Egypte et des nouvelles intrigues et machinations que les forces impérialistes préparent contre la souveraineté et l'indépendance nationale de l'Egypte et des autres pays du Proche-Orient et du Moyen-Orient.

162. Une fois de plus, la délégation tchécoslovaque met l'Assemblée générale en garde contre le danger qu'elle court en s'engageant dans la voie où la poussent sans scrupule les promoteurs de la campagne de calomnies dirigée contre la République populaire hongroise et l'Union soviétique. L'adoption de nouvelles résolutions provocatrices par l'Assemblée générale risque d'avoir des conséquences funestes tant pour les travaux de l'Organisation que pour les relations internationales en général.

163. M. CEA (Philippines) [traduit de l'anglais]: L'Assemblée générale a déjà adopté plusieurs résolutions invitant les Gouvernements de l'Union soviétique et de la Hongrie à retirer les troupes soviétiques du territoire hongrois, à cesser immédiatement les déportations de patriotes hongrois enlevés de force à leurs foyers et à admettre des observateurs des Nations Unies en Hongrie. Jusqu'à ce jour, on ne s'est pas conformé à ces résolutions et on n'en a pas tenu compte.

164. Nous sommes maintenant saisis d'un autre projet de résolution aux termes duquel l'Assemblée générale adresse un nouvel appel aux deux gouvernements pour leur demander de se conformer à la volonté commune des Membres de cette assemblée. La délégation des Philippines joint son humble voix à cet appel. En présentant, avec d'autres délégations, ce projet de résolution, ma délégation affirme qu'elle adhère une fois de plus sans réserve à la Charte des Nations Unies et aux principes fondamentaux des droits de l'homme et de la liberté.

165. On comprendra mieux la position de ma délégation sur cette question si l'on se rappelle que notre peuple a lutté pendant 400 ans pour sa liberté. Mes compatriotes ont lutté pendant quatre siècles pour ces mêmes droits fondamentaux que veulent conquérir aujourd'hui les Hongrois qui ont pris les armes.

166. Les Nations Unies ont montré beaucoup d'énergie et de détermination lorsqu'elles ont eu à prendre des décisions capitales. Elles en ont fourni la preuve lors de l'affaire de Corée et de nouveau lors de la crise du canal de Suez. Il semble qu'il n'y ait aucune raison de ne pas montrer la même détermination en ce qui concerne la situation en Hongrie.

167. L'une des conditions fondamentales qu'un Etat doit remplir pour devenir membre de l'Organisation des Nations Unies est de s'engager à maintenir la paix et d'accepter de se conformer aux décisions des Nations Unies. La Charte ne prévoit pas plusieurs normes quant au respect des décisions des Nations Unies. Il ne fut jamais convenu qu'une certaine norme s'appliquerait à un certain groupe d'Etats Membres et une norme différente aux autres. Le fait qu'il s'agisse des devoirs d'une grande nation ou des obligations d'une petite nation n'intervient absolument en rien.

168. Ce qui importe, c'est qu'il y ait une norme unique et que cette norme s'applique dans tous les cas. C'est le seul principe raisonnable qui doive nous permettre de déterminer notre ligne de conduite en tant que Membres de cette organisation. Le principe que nous avons appliqué dans l'affaire de Suez, nous devons l'appliquer aussi dans l'affaire de Hongrie. Nous ne pouvons pas qualifier d'agression l'intervention du Royaume-Uni, de la France et d'Israël en Egypte si nous ne sommes pas prêts à qualifier également d'agression l'intervention soviétique en Hongrie. Pour que vive l'Organisation des Nations Unies il est absolument nécessaire que tous les Etats Membres, petits ou grands, soient également liés par ses décisions.

169. La délégation des Philippines constate que l'Union soviétique et la Hongrie ont voté en faveur de la résolution de l'Assemblée générale invitant le Royaume-Uni, la France et Israël à mettre fin à toute action militaire en Egypte et à retirer leurs forces immédiatement. La résolution relative à l'Egypte était motivée par une situation et des circonstances moins graves que celles que l'on trouve actuellement en Hongrie. La logique exige donc que nous prenions au moins les mêmes mesures dans les deux cas.

170. On soutient que les Nations Unies ne seraient pas fondées à intervenir dans des affaires qui relèvent de la compétence nationale de la Hongrie. Mais pourquoi y a-t-il en Hongrie des troupes soviétiques qui non seulement interviennent dans les affaires hongroises mais imposent en outre leur volonté par la force des armes et dictent ce qu'il y a lieu de faire ou de ne pas faire dans ce pays? On a également allégué que tout ce qui a été dit au sujet des atrocités commises en Hongrie n'était que pure propagande. S'il en est ainsi, pourquoi cette résistance féroce à admettre des observateurs des Nations Unies en Hongrie?

171. On ne peut oublier le caractère d'urgence de la question qui nous occupe. A toute heure, tous les jours, les atrocités commises en Hongrie prennent davantage d'ampleur et il semble à ma délégation que l'on ne peut s'attendre à une diminution de ces actes criminels dont on trouve peu d'exemples dans l'histoire contemporaine. La question que nous examinons se situe en dehors des considérations de frontières et il n'est personne dans cette salle qui ne comprenne ce que ce crime signifie pour l'humanité tout entière. Ce qui se passe aujourd'hui en Hongrie pourrait se répéter demain dans n'importe quel autre pays sans défense.

172. Nous incarnons ici la volonté de la société civilisée. Nous sommes ici les représentants de la collectivité spirituelle de peuples qui luttent pour briser les dernières entraves qui font obstacle à l'évolution de l'homme vers la pleine liberté. Nous sommes tous signataires d'une charte qui a notamment pour objet de garantir les droits de l'homme contre la tyrannie et l'oppression.

173. Mais que voyons-nous? Nous voyons les forces d'un Etat qu'on appelle une grande puissance, de l'un des signataires de notre charte, mitrailler les femmes et les enfants hongrois, raser les maisons, déporter les jeunes gens en Sibérie, exécuter les patriotes sans jugement. Et aujourd'hui se trouve être la Journée des droits de l'homme, au cours de laquelle nous réaffirmons et proclamons à nouveau "notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites".

174. En présence de la sauvagerie croissante qui se manifeste en Hongrie, notre devoir est clair. L'heure n'est plus aux hésitations. Nous avons attendu assez longtemps pour mettre fin à l'orgie de sang et de feu que connaît la Hongrie. Nous avons espéré que la puissance intéressée comprendrait qu'elle ne pourrait pas continuer à commettre impunément ses atrocités contre un peuple sans défense. Nous avons prié pour qu'elle fasse enfin preuve de clémence. Mais nous avons manifestement espéré et prié en vain.

175. Le projet de résolution dont nous sommes saisis est parfaitement clair. Nous invitons une fois de plus l'Union soviétique à mettre un terme à ses attaques contre la Hongrie et le peuple hongrois sans défense.

Nous demandons à ses dirigeants de faire un examen de conscience et de se demander s'ils pourront continuer indéfiniment à commettre leurs actes criminels sans finalement encourir un châtement. Nous demandons une fois de plus à cette place de réfléchir, d'essayer d'entendre le cri de l'opinion publique mondiale, de se demander s'il est possible de faire couler tant de sang sans avoir finalement à en payer le prix.

176. Ma délégation a participé, avec beaucoup d'autres délégations, à la présentation du projet de résolution dont nous sommes saisis. Nous demandons à l'Assemblée d'adopter ce projet de résolution.

177. M. DE LEQUERICA (Espagne) [*traduit de l'espagnol*]: La délégation espagnole tient à préciser que, comprenant toute la portée du projet de résolution des 17 puissances, c'est avec une ferveur sincère qu'elle votera en sa faveur dans sa totalité.

178. Non seulement l'affaire de Hongrie revêt un aspect tragique chaque jour plus inquiétant, mais encore elle est entourée d'une certaine obscurité et de confusion, car, en réalité, elle change continuellement. Voilà 11 ans que la Hongrie connaît comme d'autres pays une situation confuse, intermédiaire entre la liberté et l'esclavage, et se trouve soumise à une domination étrangère imposée en vertu de traités qui en ont fait une zone d'influence militaire pour une autre nation plus puissante, et qui, en fin de compte, ont également cessé d'être respectés. Depuis 11 ans au moins la Hongrie est le théâtre de persécutions et de violations des droits les plus élémentaires de l'homme. L'emprisonnement du cardinal Mindszenty ne remonte pas à ces derniers mois et ce n'est pas la première fois qu'il se produisent les événements dont nous entendons tous parler actuellement par les journaux.

179. La Hongrie a vu se succéder des gouvernements que, sans être injuste, l'on pourrait qualifier de gouvernements Quisling; à un certain moment, il y en eut un qui s'est rendu compte de certaines aspirations de la population et qui a paru représenter la volonté de la Hongrie, mais, lorsque ce gouvernement, qui bénéficiait de l'appui populaire, a voulu matérialiser ces aspirations, il s'est alors produit un fait concret, unique, qui est essentiel pour notre débat et qui a déterminé notre intervention: l'invasion de la Hongrie par l'armée soviétique. Il ne s'agit pas, comme je l'ai déjà dit, de communistes hongrois luttant pour le communisme, de prétendus fascistes hongrois luttant pour le fascisme ou de démocrates défendant la démocratie. Ce dont il s'agit, c'est de la lutte que tous les Hongrois mènent contre l'invasion soviétique et le seul fait qui ait motivé notre action énergique et décisive ici est l'intervention soviétique qui se manifeste également dans le gouvernement de la Hongrie, nation officiellement libre. Que le Traité de Varsovie l'y ait autorisée ou non, on sait parfaitement ici quel est le véritable but de cet instrument.

180. Pour employer un langage peu diplomatique, le Traité de Varsovie n'est rien d'autre qu'un diktat imposé à une série d'Etats plus ou moins fantomatiques, en vertu duquel ces Etats se trouvent réduits à respecter la volonté du plus puissant, lequel a pris au préalable des précautions militaires. D'ailleurs, comme l'a prouvé ce matin la délégation péruvienne en faisant la démonstration juridique la plus brillante qu'il m'ait jamais été donné d'entendre, le Traité de Varsovie n'autorise nullement l'intervention des troupes soviétiques en Hongrie, car il ne prévoit cette intervention que pour repousser une invasion étrangère, ce qui n'était pas le cas.

181. Tel est l'argument que le représentant du Pérou a exposé de façon magistrale; en outre, les traités de paix, que je viens d'étudier, exigeaient le retrait de toutes les troupes, y compris les troupes soviétiques, au moment où prendrait fin l'occupation de l'Autriche. Rien ne justifie donc la terrible violence commise contre ces traités.

182. Que cette circonstance aggravante ait été providentielle, nous le pensons tous, car, parmi tant de scandales latents, elle a permis d'étaler au grand jour le scandale de la Hongrie et d'éclairer en même temps la situation de l'Europe, avec une Allemagne divisée et une série d'autres pays soumis à des influences étrangères. Notre continent n'est plus que l'ombre de lui-même et ne peut plus parler au nom de l'ancienne unité culturelle qu'il représentait, fragmenté et mutilé comme il l'est aujourd'hui.

183. Qu'en de telles circonstances nous adoptions les mesures prévues dans ces résolutions, cela me paraît indispensable. Je ne les trouve pas trop faibles; elles me paraissent au contraire suffisamment fortes et bien conçues; de plus, elles laissent la possibilité de prendre des sanctions ultérieurement, si, malheureusement, elles ne sont pas respectées. Le terme "condamné", qui y figure, est explicite et justifié. Si je puis me permettre une comparaison empruntée à la religion que je professe, je dirai que ce terme équivaut à une excommunication, une excommunication prononcée par la conscience universelle, contre un pays qui a violé les règles de la Charte et de la morale universelle. Et cela est déjà beaucoup.

184. Le représentant de l'Union soviétique s'étonnait, tout à l'heure, que nous n'ayons voté rien de tel à l'adresse de la France et du Royaume-Uni. Mais ces pays nous ont-ils annoncé pendant des mois et des mois qu'ils allaient retirer leurs forces, comme nous l'annonce l'Union soviétique, alors que chaque jour les journaux nous apprennent qu'elle augmente ses effectifs en Hongrie et que s'allonge la liste des martyrs de la liberté? Même s'il nous a fallu employer force adjectifs et adverbes pour obtenir qu'enfin soit respecté ce qui avait été décidé, la France et le Royaume-Uni n'avaient-ils pas dès le début annoncé leur intention de retirer leurs forces? Pourquoi, dès lors, aurions-nous voté une condamnation?

185. La condamnation, aujourd'hui, c'est à l'Union soviétique qu'elle s'adresse, l'Union soviétique à laquelle nous pourrions dire, comme Cromwell à son parlement: "*In the name of God, go!*" — au nom de Dieu, partez d'un pays que vous ensanglantez et où aucune raison juridique ne justifie votre présence! Notre décision est donc grave et de celles qui ne se prennent pas d'un cœur léger; mais elle est exigée par la conscience, elle répond à l'éveil de la conscience universelle, qui constitue l'un des signes les plus réconfortants de l'heure présente.

186. En d'autres temps, des voix isolées se faisaient entendre, pour protester contre les violations auxquelles on assistait. Chacun de nous peut parler tour à tour d'indépendance ou de domination étrangère. Au cours de l'histoire, nous avons tous été, ou, sinon tous, beaucoup d'entre nous, victimes et coupables. Mais aujourd'hui la reconnaissance universelle de ces graves violations revêt un poids qu'elle n'avait jamais eu auparavant. Autrefois, une voix isolée, proclamant la liberté du monde, s'élevait dans un parlement, telle la voix de Gladstone au Parlement anglais, pour protester contre ce qu'il jugeait être de terribles crimes, ou bien celle de ce Français qui devint, par la suite chef de gouver-

nement et qui, dans une cérémonie officielle, se campa devant l'Empereur de Russie et lui cria "Vive la Pologne, monsieur!" Aujourd'hui, c'est l'humanité tout entière qui se trouve unie pour dénoncer l'Union soviétique. Tout au moins, en ce qui nous concerne, sans hostilité ni rancœur, nous nous efforçons de porter remède aux graves dommages que cause l'ambition impérialiste de l'Union soviétique qui, poussée par un appétit de nouveau riche, essaie de collectionner les pays et de les asservir sans leur laisser la moindre liberté d'action.

187. Vous faites fausse route! Excusez mon audace à vous donner des conseils, mais corrigez votre erreur. Comme le disait le représentant de l'Argentine [613^{ème} séance], employant une expression typique de l'arène que nous utilisons lors de notre fête nationale, à l'heure de la vérité, les alliés forcés sont de peu de secours et toutes les batailles de Leipzig nous enseignent ce dont ils sont capables lorsqu'il s'agit de vaincre leurs dominateurs étrangers. Ne commettez donc pas plus longtemps cette violence contre l'humanité. Songez à l'exemple que je viens de mentionner. Cherchez au contraire à établir la concorde universelle.

188. La proposition de l'Inde vient de me parvenir. Il serait peu courtois d'en parler avant que son auteur ait eu l'occasion de la défendre. Je ne l'ai pas encore analysée en détail. Moins forte que la nôtre, elle implique néanmoins une grave condamnation — sans toutefois que ce terme y soit employé — et traduit de nobles réactions humaines auxquelles nous devons tous être sensibles lorsque nous cherchons à établir cette harmonie universelle.

189. Permettez-moi d'être un peu familier et de vous citer un conte français, une chanson amusante, celle du bon roi Dagobert dont l'exemple, destiné aux enfants, peut s'appliquer à tous et particulièrement, en l'occurrence, à l'Union soviétique. Au moyen âge, le bon roi Dagobert se présenta un jour à une cérémonie avec sa culotte à l'envers. Son premier ministre, le saint évêque Eloi, qui était aussi orfèvre, le lui fit remarquer et lui dit: "O mon Roi! Votre Majesté est mal culottée." "C'est vrai, lui dit le Roi, je vais la remettre à l'endroit." Il se retira et reparut à la cérémonie vêtu comme il se devait.

190. Au moment où la Hongrie est ensanglantée par des crimes sans précédent dans l'histoire, songez que la politique du bon roi Dagobert présente aussi des avantages. En l'imitant, vous feriez un pas vers la concorde universelle qui est notre objectif à tous.

191. M. PINARD (Canada) [traduit de l'anglais]: M. Pearson et moi-même avons déjà clairement exposé notre attitude à l'égard de la situation en Hongrie; je n'avais donc pas l'intention d'intervenir dans le présent débat sur le projet de résolution dont nous sommes saisis; cependant, étant donné la profonde émotion suscitée dans mon pays par les récents événements de Hongrie, il ne m'est pas possible de passer sous silence le fait que, huit ans après l'adoption par cette assemblée de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'URSS en méconnaît de façon flagrante les dispositions par son intervention en Hongrie.

192. Nous ne pouvons qu'être impressionnés par l'élan quasi unanime de la jeunesse hongroise, après 10 ans d'endoctrinement communiste, vers la liberté et l'indépendance nationale — sentiment qui, ajouterai-je, ne semble pas devoir se limiter à la Hongrie, mais paraît se manifester dans d'autres pays du bloc soviétique et dans l'URSS elle-même. Le fait qu'un système totalitaire d'enseignement n'ait pas été capable de rompre

cet élan illustre remarquablement le caractère indestructible de l'esprit humain. Il nous est assez facile ici de féliciter la jeunesse de ces pays, de lui décerner des éloges, alors que de jeunes Hongrois versent leur sang pour leur patrie. Je préférerais qu'en cette Journée des droits de l'homme, nous puissions tirer de son exemple une leçon sur le plan spirituel.

193. Je voudrais signaler à ce propos que tout le personnel enseignant et tous les étudiants d'une école forestière hongroise ont demandé asile au Canada et viennent d'être adoptés par l'Université de la Colombie britannique, dans mon propre pays. En outre, 250 étudiants de l'Université de Sopron et de nombreux autres étudiants ont manifesté le désir d'émigrer au Canada; certains d'entre eux sont arrivés déjà; ils font le tragique récit de la défense de leur ville contre les envahisseurs soviétiques par les étudiants et les professeurs de l'Université de Sopron. Quelle preuve plus évidente pourrions-nous avoir que l'atmosphère de liberté et une juste appréciation des valeurs, essentielles à la survivance des universités, ont disparu en Hongrie sous la loi soviétique? Il est affligeant de constater que ces étudiants se sentent davantage chez eux à l'étranger qu'ils ne l'étaient dans leur propre pays parce que, malheureusement, ce pays, dominé politiquement et occupé militairement par l'URSS, ne peut plus être appelé le leur.

194. Il ne s'agit pas là d'une affaire intérieure. La puissance politique et militaire de l'Union soviétique et ses effets manifestes que sont l'existence du gouvernement fantoche de Kadar, la présence des chars soviétiques dans toutes les villes de Hongrie, la fuite des réfugiés vers l'ouest et la déportation des prisonniers vers l'est, ne peuvent être considérés comme des questions intérieures, même avec beaucoup de bonne volonté. Cela ne touche-t-il pas en fait chacun de nous dans le monde entier? N'est-ce pas une question qui ne connaît pas de frontières?

195. Je voudrais rappeler au représentant de l'URSS la déclaration de ce champion résolu de la liberté, William Ewart Gladstone, à propos des revendications des Bulgares qui voulaient obtenir leur indépendance, au XIX^{ème} siècle: "Vous ne pouvez pas arrêter la marche d'une nation."

196. La marche de la Hongrie vers la liberté peut être entravée et retardée; elle ne peut être arrêtée et, comme l'a dit récemment le Premier Ministre de mon pays dans un message adressé à la Fédération hongroise du Canada: "Il ne fait aucun doute pour le monde libre que la Hongrie redeviendra tôt ou tard une nation libre."

197. J'ai à peine besoin de préciser que le Canada appuie le projet de résolution qui nous est soumis, comme il approuvera toute mesure tendant à faciliter, dans le cadre de la Charte des Nations Unies, l'acquisition par le peuple hongrois d'une véritable indépendance nationale. En même temps, l'Assemblée générale doit insister pour que ses résolutions soient exécutées et doit exiger des gouvernements des Etats Membres qu'ils agissent, à l'égard de son Secrétaire général, avec le respect et la courtoisie qui lui sont dus. A cet égard, je voudrais demander quelle explication raisonnable le représentant de la Hongrie a donnée pour justifier le fait qu'il semble avoir délibérément dupé l'Assemblée générale. En vérité, il me semble que le Gouvernement hongrois traite l'Assemblée avec un mépris calculé lorsqu'il répond à nos demandes légitimes par un communiqué radiodiffusé. J'irai plus loin et je me demanderai s'il ne traite pas son représentant,

qui est le Ministre adjoint des affaires étrangères de Hongrie, avec le même mépris.

198. Le représentant de la Roumanie a déclaré que la vie reprenait un cours normal en Hongrie. Pour autant que je sache, la Hongrie est sous la loi martiale et, qui plus est, sous la loi martiale soviétique. Est-ce là ce que le représentant de la Roumanie entend par le retour à une vie normale? J'y vois plutôt un démenti assez net des déclarations de ce représentant et de certains autres représentants du bloc soviétique, selon lesquels l'ordre aurait été rétabli. C'est peut-être l'ordre, mais c'est l'ordre du cimetière.

199. Pour terminer, je tiens à déclarer que ce projet de résolution est le strict minimum que le monde est en droit d'attendre de notre organisation. Ce sera, s'il est adopté, la neuvième résolution votée sur ce sujet par l'Assemblée générale. Il recevra sans aucun doute l'appui d'une majorité écrasante composée de tous les Etats Membres qui croient comme nous que cette assemblée a le devoir de protéger la liberté contre la tyrannie. Nous ne pouvons qu'espérer qu'il n'aura pas été adopté en vain.

La séance est levée à 17 h. 55.